

Université de Montréal

**La vente en ligne de faux documents d'identité**  
**Une recherche exploratoire**

par  
Camille Mireault

École de criminologie  
Faculté des arts et des sciences

Travail dirigé présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.)  
en criminologie  
option Criminalistique et information

Novembre 2016

© Camille Mireault, 2016

## Résumé

À l'heure actuelle, très peu d'informations sont connues par rapport à la vente de faux documents d'identité par Internet. Pourtant, plusieurs auteurs se sont penchés sur le phénomène des marchés illicites en ligne, qui est en pleine effervescence. La possession de faux documents d'identité étant considérée comme un crime au Canada et une menace à la sécurité de l'État, il est primordial de s'intéresser à cette problématique. Cette recherche vise donc à explorer la prévalence d'offre sur les sites pour les clients potentiels et à offrir une explication du trafic en ligne de faux documents selon l'angle des vendeurs et des traces qu'ils laissent derrière eux.

Dans cet objectif, 50 sites ont été recensés sur le Web visible afin d'analyser les produits et services offerts et leur infrastructure technique. Ces analyses ont permis de constater que le marché des faux documents d'identité en ligne est aisément accessible et que l'offre qu'on y retrouve est vaste et variée. Les informations techniques ont révélé une volonté des vendeurs de demeurer anonymes et une importante concentration géographique dans le choix de fournisseur d'accès Internet. Des liens possibles ont pu être établis entre 11 des sites recensés, soit au niveau des informations techniques ou du contenu des pages.

**Mots-clés :** Document d'identité, faux document, marché illicite en ligne, vente sur Internet.

## **Abstract**

At the present time, very little information is known concerning the sale of false identity documentation on the Internet, despite many authors having delved into the phenomenon of online illicit marketplaces, it being notably on the rise. The possession of false identity documents in Canada being considered both a crime and a threat to state security, it is of paramount importance that the issue be studied. This research thus aims to explore the prevalence of online supply for potential clients and to offer an explanation as to the online traffic of false documentation according to the angle of the sellers and the trail they leave behind.

With this objective in mind, a total of 50 surface Web addresses were identified in order to analyse the products and services provided as well as their overall technical infrastructure. This study allowed to observe that the online market for false identification documents proves to be easily accessible and that the supply found on the Web is both broad and varied. Technical information revealed the sellers' strain to remain anonymous and a considerable geographic concentration in the choice of Internet service providers. Possible connections were established between 11 of the targeted websites, either in terms of technical information or page content.

**Keywords** : Identity document, fake document, online illicit marketplace, Internet sale.

# Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures .....	vi
Remerciements.....	vii
Introduction.....	1
1. Revue de la littérature .....	3
1.1 Les documents d'identité .....	3
1.2 Les faux documents d'identité .....	4
1.3 Les opportunités criminelles associées aux faux documents d'identité.....	7
1.3.1 La création d'une identité virtuelle à des fins illégales.....	7
1.3.2 Les actes associés au terrorisme .....	8
1.3.3 L'immigration illégale et le trafic d'êtres humains.....	9
1.3.4 L'achat et la consommation illégale d'alcool .....	10
1.4 La vente de produits illégaux en ligne .....	11
1.4.1 Les nouveaux marchés illicites en ligne .....	12
1.4.2 Les rôle des fournisseurs d'accès Internet .....	15
1.5 Les faux documents et les techniques de neutralisation .....	16
2. Problématique .....	19
3. Méthodologie .....	22
3.1 Stratégie de recherche .....	22
3.2 Collecte de données .....	24
3.3 Limites de la méthode.....	25
4. Résultats.....	27
4.1 Pré-achat : Visibilité, présentation et stratégies de vente .....	28

4.1.1	Visibilité.....	28
4.1.2	Présentation.....	30
4.1.3	Stratégies de vente .....	30
4.2	L'achat : Types, prix et pays.....	32
4.2.1	Types de pièces .....	32
4.2.2	Prix.....	34
4.2.3	Pays offerts.....	37
4.2.4	Méthodes de commande .....	38
4.2.5	Méthodes de paiement .....	39
4.3	Post-achat : Livraison, garanties et revente .....	41
4.3.1	Livraison .....	41
4.3.2	Garanties et poursuite de la relation d'affaires .....	42
4.4	Les vendeurs .....	42
4.4.1	Les fournisseurs d'accès Internet (FAI).....	42
4.4.2	Les propriétaires.....	43
4.4.3	Analyse géographique.....	45
4.4.4	Liens entre les sites .....	46
5.	Discussion.....	48
6.	Partie intégrative : L'apport de la criminologie et des sciences forensiques.....	59
	Conclusion .....	61
	Bibliographie.....	63

## Liste des tableaux

Tableau I : <i>Les sites</i> .....	23
Tableau II : <i>Les types de documents offerts et leurs prix</i> .....	33
Tableau III : <i>Les types de documents offerts et leurs prix</i> .....	35
Tableau IV : <i>Les types de documents en fonction de la région</i> .....	37
Tableau V : <i>Comparaison géographique</i> .....	45

## Liste des figures

Figure I : <i>Méthodes de commande</i> .....	38
Figure II : <i>Méthodes de paiement</i> .....	39
Figure III : <i>Distribution des FAI selon les pays</i> .....	43

# Remerciements

Au terme de ce travail, je tiens d'abord à remercier mon directeur, Francis Fortin, pour son soutien et ses inestimables conseils tout au long du processus. Merci pour ta patience infinie (infinie +1), tes encouragements et ton sens de l'humour.

Merci également à Simon Baechler pour son aide précieuse et son engouement pour le sujet.

Finalement, je souhaite remercier mes amies de la maîtrise, tout particulièrement Marie-Ève, et mon entourage qui m'ont supportée durant la rédaction de ce travail.

# Introduction

Au cours des dernières décennies, les importants progrès technologiques et numériques ont transformé les activités de la vie quotidienne et les habitudes de consommation de la population (Dupont, 2013; Lavorgna, 2014; Smyth et Carleton, 2011). Internet offre notamment une nouvelle plateforme pour la vente et l'échange de biens et services légaux. Il permet également le développement de marchés illicites en ligne qui créent de nouvelles opportunités pour la vente de produits illégaux (Martin, 2014). Alors que plusieurs chercheurs et auteurs se sont penchés sur ces marchés qui offrent drogues, médicaments prescrits, contenu pornographique et autres objets contrefaits (Christin, 2013; Lavorgna, 2014; Martin, 2014; Van Hout et Bingham, 2014), la place occupée par la vente de faux documents d'identité en ligne demeure un sujet peu traité au sein de la littérature. Pourtant, la possession et l'utilisation de faux documents sont considérées comme des crimes au Canada, peuvent représenter une menace pour la sécurité de l'État et contribuer à la commission de délits tels que l'immigration illégale (Vasta, 2010) ou certains actes de terrorisme (Rudner, 2008).

Ainsi, en regard des failles observées dans la littérature au sujet de la vente en ligne de faux documents d'identité et de l'importance que ces derniers revêtent au sein de notre société, la recherche actuelle s'intéresse aux sites Internet proposant des pièces d'identité factices. Cette recherche sera orientée de façon à apprécier le niveau d'accessibilité de ce type de produits et à améliorer la compréhension des processus de vente mis en place au sein de ces marchés en ligne. L'objectif est d'explorer cette nouvelle réalité, notamment en examinant la prévalence d'offre sur les sites disponibles et en tentant d'offrir une explication du trafic de faux documents en ligne sous l'angle des vendeurs et des traces numériques qu'ils laissent derrière.

La recherche se divisera en six parties. La première partie consistera en une brève recension de la littérature portant sur les faux documents d'identité et leur utilisation, ainsi que sur le développement des marchés de produits illégaux en ligne.

La seconde partie exposera la problématique et les objectifs de recherche associés à la vente de faux documents d'identité en ligne sous l'angle de la prévention situationnelle.

La troisième partie du texte présentera les objectifs du travail ainsi que la stratégie de recherche employée.

La quatrième partie consistera en la présentation des résultats obtenus suite à l'analyse des sites offrant de faux documents d'identité. Cette partie sera divisée selon les trois étapes du processus d'achat, soit la phase de pré-achat, la phase de l'achat et la phase post-achat.

La cinquième partie permettra de discuter et d'interpréter les résultats présentés précédemment à la lumière des connaissances exposées dans la revue de la littérature.

Finalement, la dernière partie portera sur la démarche intégrative entre la criminologie et les sciences forensiques ayant guidé cette recherche.

# 1. Revue de la littérature

## 1.1 Les documents d'identité

Au fil du temps, les méthodes de contrôle et de validation de l'identité des individus au sein de la société ont continuellement évolué. Alors qu'auparavant, le seul nom d'une personne lui permettait d'être distinguée des autres à l'intérieur d'une petite communauté, cet attribut est devenu insuffisant au sein de communautés importantes où plusieurs individus peuvent porter le même nom (Bohm et Mason, 2010). Afin de maintenir un contrôle sur l'identité de leurs citoyens, les États ont mis sur pied différents registres permettant d'assurer l'unicité de l'identité attribuée à chaque individu (Jaquet-Chiffelle, Benoist, Haenni, Wenger et Zwingelberg, 2009). Une loi destinée à mettre en place des registres de naissance et de décès a été instaurée en 1847 au Canada (Statistique Canada, 2014). De même, la nécessité, pour les étrangers, de prouver leur identité à l'aide d'un document écrit s'est accrue lors de la période entourant la Première Guerre mondiale, établissant de manière permanente l'utilisation des passeports, déjà existants depuis l'époque de la Révolution française (Hewitt, 2008).

Aujourd'hui, au Canada, la notion de document d'identité englobe plusieurs types de pièces différents : la carte d'assurance sociale, le permis de conduire, la carte d'assurance-maladie, l'acte de naissance ou de décès, le passeport, le certificat de citoyenneté, le certificat du statut d'Indien, la carte d'identité d'employé comportant la photographie et la signature du titulaire et tout autre document simplifiant les formalités d'entrée au Canada, indiquant un statut d'immigration au Canada ou ayant été délivré ou semblant avoir été délivré par un organisme public ou un ministère provincial ou fédéral ou un gouvernement étranger (Gouvernement du Canada, 2015). Ces différents documents permettent à l'État de s'assurer que chaque personne physique est associée à une identité administrative, civile et pénale. Cette identité est rattachée à des droits, des devoirs et des responsabilités (Baechler, Fivaz, Ribaux et Margot, 2011) et sera utilisée à la fois auprès des instances gouvernementales, des institutions financières et des services policiers (Jaquet-Chiffelle et al., 2009). Les documents ayant une portée internationale, comme les passeports ou les visas, facilitent également le travail de discrimination effectué aux

frontières et permettent d'identifier les visiteurs considérés comme indésirables sur le territoire de l'État (Salter, 2004).

Les documents d'identité, en version papier, ne constituent pas l'unique moyen de contrôler l'identité des individus et de nouvelles méthodes d'identification sont constamment élaborées et améliorées. Par exemple, la biométrie, bien que déjà utilisée par les anciens Égyptiens, a connu d'importants développements au cours des dernières décennies. Depuis les années 1960, des méthodes automatisées destinées à identifier les individus à l'aide de leurs empreintes digitales, les traits de leur visage, leur rétine ou encore leur signature sont mises au point (Miller, 1994). Malgré tout, les différents documents papier représentent toujours un média primordial en terme de reconnaissance d'identité (Bertrand, Gomez-Krämer, Terrades, Franco, et Ogier, 2013). En regard de la confiance accordée à ces documents, la possession et l'utilisation de fausses pièces d'identité peuvent donc permettre à un individu de s'octroyer certains droits qu'il ne possède pas ou encore d'échapper à certains devoirs auxquels il aurait dû se soumettre (Baechler et al., 2011; Ombelli et Knopjes, 2008).

## **1.2 Les faux documents d'identité**

Au Canada, les faux documents d'identité sont considérés comme illégaux selon la Loi modifiant le Code criminel (vol d'identité et infractions annexes) de 2009 qui stipule que : «commet une infraction quiconque, sans excuse légitime, fait fabriquer, a en sa possession, transmet, vend ou offre en vente une pièce d'identité qui concerne ou paraît concerner, en totalité ou en partie, une autre personne.» (Gouvernement du Canada, 2015).

Selon la typologie de Naylor (2003), visant à classifier les différentes catégories de crimes axés sur le profit, la production et la distribution de faux documents d'identité peuvent être définies comme étant des infractions basées sur la notion de marché. L'auteur définit ce type de délits comme la production et la distribution, au sein d'un réseau criminel, de produits considérés comme intrinsèquement illégaux. La présence d'échanges volontaires et multilatéraux implique la participation de producteurs, de distributeurs, de revendeurs et de

consommateurs consentants. Dans le cas de ce type d'infractions, la définition de la victime peut être difficile à établir, à moins qu'il ne s'agisse d'un construit abstrait tel que la société. De plus, selon Naylor (2003), ce type d'échanges de produits illégaux peut être considéré comme de la contrebande. La contrebande de faux documents constitue une contrebande absolue dans la mesure où il s'agit de la production et de la distribution de produits illégaux à la base, n'ayant donc pas de référents au niveau du prix sur le marché légal. La prise en compte de la nature illégale de la production et de la distribution de faux documents est nécessaire afin d'assurer une meilleure compréhension du phénomène que représente le marché illicite de faux documents.

Un document d'identité considéré comme faux peut avoir plusieurs origines. Selon un rapport de l'Institut national des hautes études de la Sécurité et de la Justice français (INHESJ), rédigé sous la direction de Lollivier et Soullez (2013), les fraudes liées à la production de faux documents peuvent être divisées en trois types. Le premier, la contrefaçon, consiste en une «reproduction intégrale d'un document d'identité». Le second type, la falsification, est une «modification d'un ou de plusieurs éléments d'un document authentique». Le troisième type, les volés vierges, est décrit comme étant un vol de documents authentiques avant leur personnalisation et qui sont ensuite personnalisés par un individu autre que celui prévu par la loi. Il peut s'agir du voleur, du recéleur ou du faussaire. Ombelli et Knopjes (2008) font également référence aux documents de fantaisie, qui ne représentent pas une imitation d'un document existant, mais indiquent plutôt une autorité imaginaire ou encore possèdent peu de caractéristiques communes avec un document authentique.

Outre l'aspect illégal de la production et de la distribution des faux documents en eux-mêmes, ils peuvent faciliter l'acquisition postérieure d'autres documents officiels qui seront également erronés et frauduleux. Par exemple, l'obtention du passeport canadien se faisant à l'aide de l'acte de naissance, l'utilisation d'un acte de naissance factice entraînera la production d'un passeport inexact (Salter, 2004). Passeport Canada délivrerait d'ailleurs, en moyenne, chaque année, environ 66 passeports produits à la suite de demandes frauduleuses (Radio-Canada, 2014).

Comme c'est le cas pour le Canada, les crimes liés aux faux documents d'identité sont une préoccupation depuis de nombreuses années pour plusieurs États (Groupe de travail binational sur les fraudes transfrontalières par marketing de masse, 2010; Steinmann, Baechler, Fivaz, Villettaz et Aebi, 2013). Selon Frontex, (2011) bien que le flot d'immigration illégale au sein de la Communauté européenne semble avoir été en déclin de 2009 à 2010, les cas de faux documents détectés aux frontières, au contraire, auraient augmenté de 20% durant la même période, passant de 7872 à 9439. De même, Lollivier et Soullez (2013) recensent, pour la France, 6073 cas impliquant de faux documents d'identité en 2012, ce qui constituerait une hausse de 1,7% par rapport à 2011. Une hausse de 6,9% avait déjà été constatée entre 2010 et 2011.

Selon une étude de Steinmann et al. (2013), effectuée en Suisse, parmi 526 faux documents dont la police de deux cantons a eu connaissance entre 2005 et 2011, 57,7% de ceux-ci étaient des contrefaçons, 39,5% étaient des falsifications et 2,8% étaient des volés vierges. Un tiers (33.3 %) de ces faux documents étaient des permis de conduire, 29.6 % étaient des passeports, 28 % des cartes d'identité et 9.1 % des permis de séjour. De plus, 53,1% de ces documents indiquaient comme pays d'origine un état de l'Europe de l'Ouest. Selon les auteurs de l'étude, l'intérêt accordé à ces pays s'explique notamment par les avantages, pour un étranger voyageant en Suisse, de disposer d'une pièce rattachée à l'Union européenne ou à l'espace Schengen. Selon une autre étude réalisée en France, en 2012, sur 6016 faux documents répertoriés par les services de police, 1680 ont été classifiés comme étant des contrefaçons, 1093 comme étant des falsifications et 20 comme étant des volés vierges. Les autres documents consistaient en des pièces d'identité authentiques obtenues ou utilisées de manière frauduleuse. La majorité des documents (1264) étaient des titres de séjour, 1030 étaient des cartes d'identité, 598 étaient des passeports, 544 étaient des actes d'état civil, 212 étaient des permis de conduire et 146 étaient des visas (Lollivier et Soullez, 2013). Au Canada, environ 25 000 passeports, en moyenne, seraient déclarés perdus ou volés chaque année, offrant ainsi la possibilité à des criminels de falsifier et d'utiliser ces documents pour faciliter la commission de délits (Rudner, 2008). Également, selon Naudin (2005), les permis de conduire représenteraient les cas de fraude documentaire les plus fréquents en Amérique du Nord et en France.

Finalement, selon une étude menée par Baechler et al. (2011), peu de sources, donc de faussaires, produiraient une part importante du marché de faux documents d'identité. Ces résultats ont été basés sur 220 documents saisis par les corps de police suisse divisés en trois types différents : des passeports français volés en blanc, des contrefaçons de permis de conduire irakiens et des falsifications de permis de conduire bulgare. Parmi l'ensemble de ces documents, 30 à 60% seraient liés entre eux, démontrant ainsi un type de criminalité structuré à ne pas traiter comme une accumulation de cas isolés (Baechler et al., 2011).

### **1.3 Les opportunités criminelles associées aux faux documents d'identité**

Outre l'illégalité des faux documents d'identité en soi, les conséquences qui leur sont associées découlent également des actions qui peuvent ensuite être posées à l'aide de ces documents. Une pièce d'identité certifiée par un État ou une organisation donne à celui qui la possède certains droits et une liberté de mouvement dans un territoire ciblé (Vasta, 2010). Ces droits et ces privilèges pourraient donc éventuellement contribuer à faciliter la commission de délits postérieurs. Une recension, bien que non exhaustive, de différents types de délits décrits dans la littérature comme pouvant être associés à la possession ou à l'utilisation de faux documents d'identité est présentée dans les sections qui suivent. Il sera question de la création d'une identité virtuelle à des fins illégales, des actes associés au terrorisme, de l'immigration illégale et de l'achat et de la consommation illégale d'alcool.

#### **1.3.1 La création d'une identité virtuelle à des fins illégales**

Le vol et la fraude reliés à l'identité d'un individu en ligne peuvent parfois être réalisés facilement grâce à l'obtention de quelques informations telles que la date de naissance, l'adresse du domicile et le nom de jeune fille de la mère (Furnell, 2010). Certaines de ces informations peuvent être acquises directement en ligne ou encore grâce à des documents personnels subtilisés à l'individu en question. Le délinquant peut ensuite utiliser ces informations afin de

prendre possession d'un compte existant sur une plate-forme, par exemple, ou encore afin d'effectuer des demandes de crédit au nom de la victime (Furnell, 2010). Suite à des cas semblables de fraude en ligne, déterminer l'identité d'un suspect de manière à ce qu'il ne subsiste aucun doute raisonnable peut s'avérer excessivement difficile (Jones et Martin, 2010). Outre l'identification de l'appareil associé au délit, il est également nécessaire de retracer l'individu auquel est associé l'appareil et déterminer qui était en contrôle et responsable de cet appareil au moment de l'acte criminel (Jones et Martin, 2010).

### **1.3.2 Les actes associés au terrorisme**

Un second exemple d'opportunité criminelle associée aux faux documents d'identité est le cas du terrorisme (Lowe, 2006; Pape, 2014; Rudner, 2008). Selon Rudner (2008), pour les groupes terroristes internationaux, les documents permettant de voyager sont aussi importants que les armes et sont employés à toutes les étapes du «cycle du terrorisme». Ainsi, des groupes comme Al-Qaïda s'en serviraient afin de recruter de jeunes membres canadiens, américains et européens. Les faux documents d'identité pourraient également servir à amasser des fonds servant à financer des activités terroristes et à blanchir de l'argent. Toutefois, selon Pape (2013), les réseaux terroristes utiliseraient rarement des passeports volés durant les étapes finales de destruction d'une cible : ils en feraient davantage usage lors des étapes de planification ou d'organisation d'attentats. Les groupes terroristes, durant la planification d'attentats, auraient tendance à se rencontrer à des moments et dans des lieux variés afin de tromper la vigilance des autorités (Rudner, 2008). Par exemple, dans le cas de l'attaque perpétrée par Al-Qaïda le 11 septembre 2001, les rencontres de planification auraient été tenues en Afghanistan, au Pakistan, en Malaisie et en Allemagne. L'utilisation de faux passeports, dans ces situations, permettrait une circulation plus facile et plus sécuritaire des membres de l'organisation. Les groupes terroristes pourraient également se servir de ces documents d'identité pour se rendre sur les lieux de l'attaque prévue afin de faire des plans précis ou de connaître les issues possibles (Rudner, 2008).

Toujours selon Rudner (2008), les documents de certains pays présenteraient un attrait supérieur pour les groupes terroristes. Ce serait le cas de plusieurs pays d'Europe de l'ouest, des

pays faisant partie du Commonwealth et des États-Unis. En effet, il s'agit de pays dont les passeports sont familiers aux autorités frontalières, dont les habitants proviennent de plusieurs ethnies différentes et grâce auxquels l'entrée dans de nombreux autres pays ne nécessite pas de visa particulier. De plus, selon Hewitt (2008), les passeports canadiens présenteraient un avantage géographique, le Canada étant perçu comme une porte d'entrée pour les États-Unis. Pour se procurer les faux passeports, les groupes terroristes peuvent les voler ou encore emprunter, louer ou acheter des passeports authentiques de sympathisants. Finalement, ils peuvent également les fabriquer ou acheter des contrefaçons (Rudner, 2008).

### **1.3.3 L'immigration illégale et le trafic d'êtres humains**

Une autre catégorie de délit pouvant découler ou être facilitée par l'utilisation de faux documents d'identité est l'immigration illégale. Par exemple, selon Mortensen (2009), environ 75% des immigrants illégaux en âge de travailler, aux États-Unis, utiliseraient de fausses cartes de sécurité sociale. D'autres faux documents, tels que des actes de naissance ou des permis de conduire seraient également utilisés. Vasta (2010), à ce sujet, explique que les immigrants déjà entrés dans un pays et dont le statut est illégal perçoivent des avantages à se procurer de faux documents d'identité. Ces documents leur permettent notamment de trouver un emploi plus facilement et obligent les employeurs à leur fournir des conditions de travail légitimes (salaire minimum, avantages sociaux...). De plus, les passeports de certains pays, comme le Royaume-Uni, sont plus populaires auprès des immigrants illégaux, car ils leur permettent de vivre et de se déplacer sans restriction (Vasta, 2010).

Les faux documents d'identité sont également utilisés en lien avec le trafic d'êtres humains. Dans certains cas, les trafiquants peuvent être considérés comme des fournisseurs de services par les individus auxquels ils font traverser les frontières de manière illégale, en leur assurant un futur plus brillant dans un pays autre que celui dont ils sont originaires. Dans ce type de situation, les immigrants vont alors coopérer de manière volontaire avec les trafiquants, par exemple en s'assurant de demeurer silencieux lors du transport ou en utilisant de faux passeports en toute connaissance de cause (Soudijn et Kleemans, 2009). Toutefois, dans d'autres cas, les conditions de vie associées au trafic peuvent être davantage associées à de l'exploitation : frais

exorbitants associés à l'immigration, vol d'argent, de biens ou de documents d'identité, abus physiques et psychologiques, etc. (Salt et Stein, 1997).

Le Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, dans un Rapport du vérificateur général émis en avril 2000, avait constaté une augmentation de la présence de faux documents et de requêtes frauduleuses chez les demandeurs au cours des dix années précédentes (Bureau du vérificateur général, 2000). Des mesures avaient alors été proposées afin de contrer cette problématique. Ainsi, en 2003, un nouveau rapport avait été produit, expliquant les moyens mis en place par le Ministère pour faciliter l'identification de faux documents et diminuer la tolérance du Canada relativement à ce type d'infraction. La mise en place de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* implique notamment que certains individus dont la demande a été refusée pour cause de fausse déclaration ne pourront effectuer une nouvelle demande pour une période de deux ans (Citoyenneté et Immigration Canada, 2003).

Malgré ce durcissement des mesures, des cas d'utilisation de faux documents d'identité à des fins d'immigration sont toujours recensés. Par exemple, en juin 2010, Richard Yalaoui, un consultant en immigration de Montréal, et six complices étaient arrêtés pour des accusations de fabrication de faux passeports, de fausses cartes de crédit de faux certificats de mariage. Ces documents étaient utilisés pour organiser des mariages frauduleux et ainsi accélérer les démarches de certains immigrants relativement à leurs demandes de citoyenneté (TVA Nouvelles, 2010). Également en avril 2014, la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) a arrêté deux individus qui facilitaient l'immigration de centaines d'individus en leur fournissant de faux documents d'identité fabriqués dans un laboratoire situé à l'intérieur même de leur maison (TVA Nouvelles, 2014).

### **1.3.4 L'achat et la consommation illégale d'alcool**

Finalement, un autre exemple d'utilisation de fausses pièces d'identité est soulevé par Martinez et Sher (2010) et Nguyen, Walters, Rinker, Wyatt et DeJong (2011) : la consommation d'alcool illégale par des mineurs, particulièrement par des étudiants. Un article publié par BBC News en 2013 affirme même que la possession d'une fausse pièce d'identité est un rite de

passage pour les jeunes Américains (Kelly, 2013). Dans une étude menée au sein d'une université du Midwest américain, Martinez et Sher (2010) ont pu observer que 32,2% des étudiants ayant terminé une seconde année d'études universitaires possédaient une fausse pièce d'identité. La possession d'un faux document d'identité par un étudiant était liée positivement à l'abus d'alcool. Selon ces chercheurs, les moyens utilisés par les étudiants pour se procurer ces faux documents d'identité demeureraient vagues et relativement méconnus des autorités, bien qu'il semble y avoir un lien avec le fait d'être membre d'une fraternité/sororité étudiante. Selon un article publié en novembre 2014 par le Business Insider, les mineurs souhaitant se procurer de fausses pièces d'identité peuvent facilement le faire en ligne, via des annonces publiées sur des sites populaires tels que Reddit ou Instagram (Business Insider, 2014).

## **1.4 La vente de produits illégaux en ligne**

En réponse aux importants progrès technologiques et numériques des dernières décennies, plusieurs habitudes et activités de la vie quotidienne ont été transformées. Les habitudes financières et de consommation des individus ont notamment été affectées par cette vague de modernisation (Pratt, Holtfreter et Reisig, 2010; Dupont, 2013; Lavorgna, 2014; Smyth et Carleton, 2011). En 2010, 51% des Canadiens auraient effectué des achats en ligne (Dupont, 2013). Outre la vente de produits légaux, Internet offre également une nouvelle plateforme pour le commerce de biens illicites. Pour les vendeurs, l'utilisation du Web présente plusieurs avantages, notamment celui d'offrir un plus grand sentiment d'anonymat (Filipkowski, 2004). Le phénomène de globalisation engendré par l'utilisation d'Internet permet également de faciliter les échanges entre individus, de réduire les barrières géographiques et de simplifier les transactions financières (Filipkowski, 2004). Le Web facilite ainsi la communication entre les vendeurs et les acheteurs potentiels et offre de nouvelles opportunités en ce qui a trait à l'aspect promotionnel de la vente et à la fidélisation de la clientèle (Lavorgna, 2014). Dans l'ensemble, le système de vente par Internet semble donc augmenter le bassin de clients potentiels tout en réduisant les risques associés à des transactions illégales (Giannasi, Pazos, Esseiva et Rossy, 2012).

Pour les acheteurs, l'utilisation d'Internet pour acheter des biens illégaux peut également présenter des avantages. Selon le Global Drug Survey 2015, mené en novembre et décembre 2014 auprès d'environ 80 000 individus par une équipe d'académiciens et de professionnels de la santé, plusieurs raisons motiveraient le choix de se procurer des drogues en ligne plutôt que par des moyens traditionnels. Selon les personnes interrogées, le fait d'acheter des drogues en ligne les exposerait à moins de risques de subir de la violence physique ou d'être victimes de chantage. Ce procédé leur assurerait également un plus grand anonymat et permettrait de diminuer les probabilités de voir leur utilisation de drogues découverte par les autorités ou par des membres de leur entourage. Toutefois, le fait d'effectuer ce type d'achat en ligne comporte également des risques : payer pour un produit et ne jamais le recevoir, payer trop cher pour un produit en raison des monnaies au taux volatil utilisées sur ce type de site ou encore ne jamais recevoir le produit, car il a été saisi aux douanes. De plus, contrairement aux transactions réalisées en personne, les transactions en ligne fournissent au client peu d'informations sur le vendeur, le laissant ainsi sans recours en cas de problème avec le produit acheté (Martin, 2014).

### **1.4.1 Les nouveaux marchés illicites en ligne**

Les «online illicit marketplaces», qui vendent des biens illicites en ligne, posent de nouveaux défis pour les chercheurs et les autorités en combinant des procédés ou des avantages propres au cybercrime, en rejoignant leur clientèle en ligne, et des procédés propres aux crimes traditionnels, en assurant le trafic de biens illicites par le système postal (Martin, 2014).

Il existe deux voies permettant d'accéder à ces marchés illicites. La première passe par le Web indexable ou visible. Il s'agit donc de la partie du Web qui est considérée pour l'indexation aux principaux moteurs de recherche, tels que Google, Yahoo, Ask ou MSN (Gulli et Signorini, 2005). Les annonces publiées sur des sites comme Reddit ou Instagram, telles que mentionnées précédemment, font donc partie de ce qui peut être trouvé sur le Web visible. La deuxième voie consiste à passer par le Web profond ou invisible. Il s'agit de données présentes sur le Web auxquelles on ne peut accéder directement par les moteurs de recherche habituels ou des liens URL statiques (He, Patel, Zhang et Chen-Chuan Chang, 2007). Le Web visible présente l'avantage de disposer d'un plus grand bassin de clients potentiels (Lavorigna, 2014),

car son utilisation ne nécessite pas d'habiletés technologiques particulières. Toutefois, le Web profond assure un plus grand anonymat en utilisant des techniques de cryptage destinées à protéger l'identité des acheteurs et des vendeurs (Martin, 2014).

L'exemple le plus connu de marché illicite en ligne est certainement Silk Road, qui fut fermé en 2013, ouvert de nouveau sous le nom Silk Road 2.0, puis fermé une fois de plus le 5 novembre 2014 par le FBI ([silkroaddrugs.org](http://silkroaddrugs.org)). Silk Road était un marché international en ligne qui vendait plusieurs sortes de produits illicites tels que différents types de drogues, des médicaments prescrits, de la pornographie et même de faux documents d'identité. Silk Road opérait via le réseau Tor, associé au Web profond, et fonctionnait comme une plateforme permettant les transactions entre vendeurs et acheteurs de façon anonyme. Les paiements, toujours dans un souci d'anonymat, s'effectuaient avec Bitcoin. Sur une période allant de février à juillet 2012, Christin (2013) a pu observer que 24 385 produits avaient été vendus sur Silk Road. Par rapport à ces achats, 97,8% des réactions des acheteurs étaient positives et ceux-ci se déclaraient satisfaits de leur transaction. Christin a également pu observer que, sur une période de dix mois allant de novembre 2011 à août 2012, le nombre de vendeurs sur Silk Road avait doublé, passant de 220 à plus de 550. Cette augmentation suggère donc une croissance rapide et importante de ce type de sites (Martin, 2014)

Selon une étude réalisée par Caulkins et Reuter en 1998, une importante part des coûts associés aux drogues illicites, sur le marché traditionnel, serait entraînée par l'importation de celles-ci, la main-d'œuvre, les saisies de produit ou de capital et les compensations pour les risques d'incarcération ou de blessures physiques. Selon leurs calculs, environ 33% de la valeur au détail de la drogue seraient considérés comme une compensation pour les risques de blessures ou de décès encourus par les vendeurs.

Or, selon les recherches effectuées par Aldridge et Decary-Hetu en 2013 et portant sur la vente de drogues par l'entremise de Silk Road, la vente en ligne de ce type de marchandises consisterait en une innovation en termes de criminalité. Les données de cette étude ont été recueillies sur trois jours consécutifs au mois de septembre 2013 et rassemblent environ 12 000 affichages de drogues proposés par plus de 1000 vendeurs. Selon ces auteurs, les risques de

blessures et de décès évoqués par Caulkins et Reuter (1998) et auxquels s'exposent les trafiquants se trouvent fortement diminués lorsqu'il est question de transactions en ligne. Les risques de vol de marchandise ou d'argent seraient également moindres, de même que les possibilités de non-paiement de la part des acheteurs.

Ces changements, de même que la possibilité qu'ont les acheteurs de donner un retour sur les produits consommés, indiquent, selon Aldridge et Decary-Hetu, une évolution future des caractéristiques requises pour réussir en tant que vendeur de drogue. Les qualités requises seront davantage articulées autour de la capacité à offrir un bon service à la clientèle, des aptitudes au niveau de l'écriture et d'une capacité à maintenir une bonne réputation en ligne, par opposition aux qualités nécessaires lors d'une transaction face-à-face, telles que la force physique. Les auteurs, de même que Christin (2013) estiment également que cette possibilité de retour de la part des acheteurs aura un impact sur la qualité de la marchandise offerte et que des drogues de grande qualité deviendront plus accessibles.

Outre Silk Road, le développement de tels marchés en ligne semble en effervescence et de nombreux autres sites offrent des services semblables à ceux offerts par Silk Road (Martin, 2014). Agora (Eudes, 2014), Black Market Reloaded, the Armory et the General Store (Christin, 2013), entre autres, se spécialisent dans diverses catégories de produits illicites. En novembre 2014, 410 sites illégaux du réseau Tor, dont plusieurs se spécialisaient dans la vente de drogues et autres produits contrefaits ou illicites, ont été fermés par l'action concertée des États-Unis et de 16 pays européens. Parmi eux, le site Fake ID, qui se spécialisait dans la vente de faux passeports. Toutefois, malgré ces interventions, il reste difficile d'identifier les administrateurs de ces sites, en raison du relatif anonymat fourni par le réseau Tor (Le Monde Informatique, 2014).

Indépendamment des marchés en ligne se trouvant sur le Web profond, d'autres types de sites se développent également. Le concept de «pharmacies en ligne», notamment, préoccupe plusieurs auteurs (Orizio, Rubinelli, Schulz, Domenighini, Bressanelli, Caimi et Gelatti, 2010; Lavorgna, 2014; Van der Heijden, Pletneva et Boyer, 2013). Ces sites offrant à la fois des médicaments en vente libre et des médicaments nécessitant une prescription (Lavorgna, 2014),

ne sont pas légaux dans l'ensemble des pays. Toutefois, leur présence sur Internet les rend accessibles partout dans le monde (Van der Heijden, Pletneva et Boyer, 2013). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (2006, citée dans Lavorgna, 2014), 50% des médicaments vendus sur ces sites seraient contrefaits, occasionnant ainsi un risque important pour la santé des acheteurs. Orizio et al. (2010) ont effectué une analyse des stratégies de vente de 175 sites vendant des médicaments. L'accent mis sur la protection des informations personnelles des clients consistait une stratégie de vente sur 91% des sites étudiés. De même, l'assurance que les produits seraient livrés dans des colis sans indications sur le contenu se retrouvait sur 40% des sites. Alors que 55% des sites se vantaient de leur bas prix, 41% encourageaient les clients à acheter en grande quantité afin d'obtenir des rabais. Finalement, 71% des pharmacies en ligne misaient sur la qualité de leurs produits et 33% assuraient la clientèle de la légalité de leur site.

Une étude de Giannasi et al., réalisée en 2012 et portant sur les sites offrant du gamma-butyrolactone (GBL), une substance prohibée dans certains pays, a permis de démontrer la simplicité avec laquelle il était possible de se procurer ce type de produit sur le Web visible, à l'aide de mots-clés simples. L'étude a également mis en lumière le fait qu'il existait de nombreux liens entre les différents sites vendant le même produit. En effet, sur 39 sites recensés, 17 ont pu être rassemblés en groupes de six, trois et quatre fois deux sites.

Bien que les études présentées dans les paragraphes précédents portent principalement sur le marché de la drogue, il semble possible de faire un parallèle avec la vente en ligne de faux documents d'identité. Il paraît notamment probable que les notions de sécurité et d'anonymat, autant pour les acheteurs que pour les vendeurs, s'appliquent également au marché en ligne de faux documents d'identité. Les liens entre les différents sites soulignés par Giannasi et al. représentent également un aspect qui pourrait être retrouvé entre les différents sites offrant des documents.

#### **1.4.2 Les rôle des fournisseurs d'accès Internet**

Comme illustré dans la section précédente, il existe un nombre important de sites offrant des produits illicites ou contrefaits et ces derniers, pour assurer leur fonctionnement, doivent

faire affaire avec différents fournisseurs d'accès Internet (FAI). Selon Moura, Sadre et Pras (2014), il existerait des concentrations importantes d'adresses IP malveillantes au sein de certains FAI en particulier. Les auteurs font une comparaison entre les concentrations retrouvées au niveau des adresses IP responsables de cas de pourriels ou d'hameçonnage et la criminalité traditionnelle, qu'on retrouve davantage dans certains «quartiers chauds» des villes. Ils utilisent ainsi le terme «Internet bad neighborhoods» pour décrire ces concentrations d'adresses IP malveillantes. Selon les auteurs, les FAI à l'origine de «bad neighborhoods» auraient tendance à fermer les yeux sur les activités malveillantes se produisant sur leurs réseaux. Les adresses IP étant à l'origine de cas d'hameçonnage seraient plus fréquemment hébergées dans les pays développés du point de vue économique, tout particulièrement aux États-Unis. La raison derrière cette concentration géographique serait la nécessité, pour les sites d'hameçonnage, de pouvoir compter sur un FAI fiable, ce qui est plus accessible dans les pays développés. Les adresses IP associées aux pourriels, au contraire, seraient davantage distribuées partout à travers le monde, avec tout de même une présence accrue en Asie.

En effet, dans un contexte de mondialisation, le choix du pays où se situe l'hébergement n'est pas nécessairement le même que celui dans lequel le propriétaire du site se trouve ou celui dans lequel il pratique ses activités criminelles. Fortin et Corriveau (2005), par exemple, ont constaté, à propos de cas de pornographie juvénile, que les auteurs avaient davantage tendance à sélectionner des hébergements situés aux États-Unis. Les motivations derrière cette tendance semblaient être la fiabilité et le coût relativement faible des services.

## **1.5 Les faux documents et les techniques de neutralisation**

La notion de techniques de neutralisation, développée par Sykes et Matza (1957), repose sur le principe selon lequel une importante part de la délinquance serait basée sur des justifications qui semblent valides pour le criminel, mais qui ne le sont pas pour le système ou la société de manière globale. Selon cette théorie de Sykes et Matza, basée sur les jeunes délinquants, même ces derniers ne seraient pas immunisés aux demandes de conformité de la société et ressentiraient une forme de culpabilité ou de honte en lien avec leurs actions

criminelles. Les techniques de neutralisation apprises et appliquées leur permettraient de s'engager dans un mode de vie criminel tout en se protégeant d'atteintes sérieuses à leur image.

Toujours selon Sykes et Matza (1957), la première technique de neutralisation utilisée par les délinquants serait le déni de responsabilité. Ainsi, les actes de déviance sont attribués à des causes accidentelles ou à des facteurs extérieurs et hors du contrôle du délinquant. La seconde technique répertoriée par ces auteurs consiste à nier le préjudice causé. Cette technique s'articule autour de la notion de tort causé à d'autres individus et sur l'intention du délinquant de causer du tort. Un acte illégal ne sera ainsi pas jugé nécessairement immoral dans la mesure où il ne semble pas causer de tort direct à la victime. La troisième technique s'articule autour d'un déni en lien avec la victime du crime. Dans ce cas, le préjudice causé à la victime n'est pas considéré comme mal en soi en raison des circonstances entourant la victime. Le préjudice peut alors être considéré comme faisant office de représailles ou de vengeance justifiées. L'existence de la victime peut également être niée dans le sens où cette dernière est physiquement absente, inconnue ou représente un concept abstrait pour le délinquant. La quatrième technique amène à condamner ceux qui condamnent. Le criminel recentre l'attention, non pas sur ses propres actes, mais sur les intentions et les motifs de ceux qui les condamnent. Cette technique peut notamment être appliquée à l'encontre des individus ou des institutions en charge de faire respecter les normes dominantes de la société. Finalement, la dernière technique abordée par Sykes et Matza consiste à faire appel à des systèmes de loyauté prépondérants pour le criminel en comparaison avec la société dans son ensemble. La loyauté de l'individu délinquant est donc davantage rattachée à des groupes sociaux plus restreints auxquels le délinquant s'identifie, tels que des amis ou des membres de la famille. Les normes propres à la société, dans ce cas, ne sont pas entièrement rejetées, mais passent au second plan lorsqu'elles sont confrontées aux normes de ces autres groupes.

En 2007, Copes, Vieraitis et Jochum ont réalisé des entrevues semi-dirigées auprès de 59 individus incarcérés en lien avec des vols d'identité ou des crimes relatifs au vol d'identité. Ces entrevues ont été menées de manière à mieux comprendre le processus de décision impliqué dans la commission de leurs délits. En fonction de leurs résultats, ces auteurs ont estimé que presque 60% des individus questionnés avaient utilisé au moins une technique de neutralisation

et qu'environ 24% en avaient utilisé plusieurs. La technique la plus fréquemment mentionnée est celle qui se rapporte au déni d'un préjudice causé par l'action criminelle avec 21 des répondants en ayant fait mention dans leur discours. La seconde technique la plus présente, ayant été évoquée par 14 répondants, est l'appel à une loyauté plus importante envers un groupe précis d'individus. Le déni en lien avec la victime a été rapporté par neuf répondants et le déni de responsabilité par six répondants.

En regard du type de délinquance dont il est question dans le cadre cette recherche, soit la vente et l'achat de faux documents d'identité, il est possible qu'il existe un parallèle entre les techniques de neutralisation mentionnées ci-dessus et l'approche que pourraient avoir les vendeurs ou les acheteurs par rapport au produit illégal qui se trouve au centre de leur transaction. Par exemple, la définition des infractions basées sur la notion de marché établie par Naylor (2003) au sein de sa typologie des crimes axés sur le profit indique une difficulté à établir une victime directe de la contrebande, autre qu'un construit abstrait tel que la société. Pour les individus prenant part à la vente ou à l'achat de faux documents d'identité en ligne, cette difficulté à identifier une victime claire pourrait ainsi contribuer à faciliter la négation de la victime.

## 2. Problématique

Comme illustré dans la section précédente portant sur la littérature existante, les marchés de produits illicites en ligne sont en période d'effervescence et de plus en plus d'auteurs se penchent sur ce phénomène (Christin, 2013; Lavorgna, 2014; Martin, 2014; Orizio et al., 2010; Van der Heijden, Pletneva et Boyer, 2013). Ces marchés, en plus de permettre aux vendeurs de rejoindre un plus grand bassin de clientèle pour leurs produits illicites (Lavorgna, 2014), facilitent les contacts entre les individus, permettent un plus grand sentiment d'anonymat (Filipkowski, 2004) et contribuent à diminuer les risques engendrés par les transactions (Giannasi et al., 2012). Cependant, peu d'informations sont connues relativement à la vente de faux documents d'identité via Internet. Ce manque de connaissances peut être expliqué à la fois par l'aspect récent de ce phénomène, mais également par le manque d'intérêt démontré jusqu'à présent par les agences d'application de la loi.

Pourtant, la possession et la vente de faux documents d'identité, au même titre que la possession et la vente de drogues ou de médicaments contrefaits, sont illégales dans plusieurs pays, dont le Canada (Gouvernement du Canada, 2015), et représentent une menace à plusieurs niveaux pour la sécurité des États et de leurs citoyens. Les documents d'identité sont un gage de confiance et sont garants des droits et des devoirs du citoyen. L'identité d'un individu, pour être officielle, doit exister sur papier (Naudin, 2005). Ces papiers représentent fréquemment un élément-clé impliqué dans l'octroi du droit de passage entre les États ou au sein d'un même pays (Vasta, 2010), lors de transactions bancaires ou dans le cadre d'interactions avec les instances gouvernementales. De plus, comme mentionné dans la section précédente, l'utilisation de faux documents d'identité peut contribuer à la commission de délits ultérieurs variés et les groupes criminalisés organisés utilisent ces ressources comme assise pour commettre d'autres crimes (Naudin, 2005; Rudner, 2008).

Ce phénomène représente donc un enjeu pour les forces d'application de la loi. Le gouvernement canadien a d'ailleurs établi des mesures de contrôle dans ce sens en 2002, en faisant entrer en vigueur une nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, notamment suite à la publication, en 2000, d'un rapport gouvernemental indiquant une

augmentation des cas de fausses déclarations et de présentation de faux documents au Canada. Cette loi visait notamment l'augmentation des délais pour une nouvelle demande de résidence auprès des individus réputés comme ayant soumis de faux documents ou fait de fausses déclarations. La Loi décrétrait également la création de la Direction générale du renseignement, dont les objectifs étaient de fournir de l'information et une expertise concernant plusieurs domaines, notamment le terrorisme, les migrations non conformes, le crime organisé et la sécurité (Citoyenneté et Immigration Canada, 2003).

Bien que la mise en place de ces mesures à vocation dissuasive soit un pas en avant dans la lutte aux faux documents d'identité, la dimension préventive du phénomène demeure peu exploitée. Les méthodes de lutte existantes sont généralement mises en application au moment où les documents sont utilisés par un individu. Or, dans une optique axée sur la prévention situationnelle, il serait pertinent, pour les agences d'application de la loi, de s'intéresser aux sources des faux documents d'identité et aux opportunités offertes aux individus souhaitant s'en procurer. À cet effet, une meilleure connaissance des sites offrant ce type d'objets s'avère essentielle. De plus, comme il a été démontré par Baechler et al. (2011) et Giannasi et al. (2012), les faux documents d'identité et les sites vendant des marchandises illicites sont fréquemment reliés entre eux. Des informations récoltées sur certains de ces sites contribueraient donc à faciliter le traitement de ce type de criminalité comme un ensemble plutôt que comme des cas isolés. Une meilleure connaissance d'un phénomène criminel permet une meilleure prévention globale des problématiques en découlant.

Ainsi, malgré l'effervescence du phénomène et les transformations légales, aucune étude n'a pu donner une analyse empirique de l'offre de faux documents sur Internet. Spécifiquement, aucune analyse n'a pu évaluer jusqu'à quel point l'offre est illégale selon les lois canadiennes et aucune réponse factuelle n'a pu être offerte sur l'état de la question au Canada. L'objectif de la présente recherche est donc d'explorer la prévalence d'offre sur les sites disponibles sur Internet pour les acheteurs potentiels de documents. L'accent sera mis sur la description des opportunités, mais aussi sur les types de produits offerts. Le fait de poser les bases d'une réflexion à ce sujet permettra notamment une meilleure compréhension et une plus grande

sensibilité par rapport aux documents en circulation et permettra notamment d'orienter les méthodes de surveillance des agences de contrôle. Le second objectif est d'offrir une explication du trafic de faux document en ligne sous l'angle des vendeurs, des traces numériques qu'ils laissent derrière et des liens existant entre les sites.

### **3. Méthodologie**

Afin de parvenir à mieux comprendre le marché en ligne des faux documents d'identité et de répondre aux objectifs de recherche mentionnés dans la section précédente, une banque de sites Internet ainsi qu'une grille rassemblant certaines données sur ces sites ont été constituées. La section qui suit présente la méthodologie ayant été utilisée à cet effet. En lien avec la littérature répertoriée au sujet, entre autres, de l'effervescence des marchés illicites en ligne et avec les objectifs de recherche mentionnés précédemment, il est possible d'émettre l'hypothèse que l'accessibilité à une partie du marché des faux documents d'identité sera relativement aisée et qu'une variété de produits sera offerte. Toutefois, en raison, justement, de cette accessibilité, les sites répertoriés et les documents proposés sur ceux-ci pourraient ne pas viser un marché d'individus cherchant à perpétrer des actes criminels tels que le terrorisme international ou l'immigration illégale, mais plutôt à contourner les lois sur l'âge requis pour consommer de l'alcool.

#### **3.1 Stratégie de recherche**

Afin de constituer un échantillon de sites Web vendant de faux documents d'identité qui soit représentatif du marché actuel, trois moteurs de recherche ont été sélectionnés : Google, Bing et Yahoo. Ces moteurs de recherche ont été choisis, car ils ont été les plus utilisés au Canada en 2015 (Experian Marketing Services, 2015). Les mots-clés entrés dans ces moteurs de recherche ont été les suivants : "fake ID", "fake ID Canada", "fake passport" et "fake driving license". L'anglais, rejoignant la plus grande population, a été privilégié. Cette stratégie de recherche, appliquée entre le 15 et le 27 février 2015, a permis de cumuler une liste de 43 sites vendant de faux documents d'identité. Les liens dirigeant vers des vidéos, des articles de presse ou des forums n'ont pas été retenus.

Par la suite, dans l'objectif d'obtenir une banque de 50 sites différents à analyser, sept nouveaux sites ont été récupérés via les forums ou les sites de conseils portant sur l'achat en ligne de faux documents d'identité. Dans un souci de conserver l'aspect d'accessibilité de la

recherche, les forums en question ont été prélevés parmi les 50 premiers résultats sur Google, Yahoo ou Bing. Les forums et les sites de conseils avaient, au premier tri, été écartés de la banque de sites, car ils n’offraient pas directement des faux documents. Toutefois, des sites tels que [www.underground-review.com](http://www.underground-review.com) ont été revisités afin d’en extraire les liens vers des sites vendeurs. Le nombre de 50 sites a été visé afin d’assurer une meilleure représentativité du marché. Le tableau ci-dessous rassemble l’ensemble des sites vendeurs retenus par ce processus :

**Tableau I : Les sites**

<a href="http://21nowfakes.com/">http://21nowfakes.com/</a>	<a href="http://www.fakeidentification.co.uk/">http://www.fakeidentification.co.uk/</a>
<a href="http://aussiefakeid.com/">http://aussiefakeid.com/</a>	<a href="http://www.fakeids.eu/">http://www.fakeids.eu/</a>
<a href="http://autodrivinglicence.com/">http://autodrivinglicence.com/</a>	<a href="http://www.fakeiduk.com/">http://www.fakeiduk.com/</a>
<a href="http://contrivivity.com/">http://contrivivity.com/</a>	<a href="http://www.fakepassportsale.cc">http://www.fakepassportsale.cc</a>
<a href="http://fakeb.com/">http://fakeb.com/</a>	<a href="http://www.fakies.com.au/">http://www.fakies.com.au/</a>
<a href="http://fakeidhq.com/">http://fakeidhq.com/</a>	<a href="http://www.idchief.eu/">http://www.idchief.eu/</a>
<a href="http://fakeidmaster.com/">http://fakeidmaster.com/</a>	<a href="http://www.idgod.ph/">http://www.idgod.ph/</a>
<a href="http://fake-in.co/buy-fake-id/">http://fake-in.co/buy-fake-id/</a>	<a href="http://www.idninja.net/">http://www.idninja.net/</a>
<a href="http://fakeyourdrank.com/">http://fakeyourdrank.com/</a>	<a href="http://www.irishfakeid.com/">http://www.irishfakeid.com/</a>
<a href="http://flawlessfakeids.com/">http://flawlessfakeids.com/</a>	<a href="http://www.license-2000.com/">http://www.license-2000.com/</a>
<a href="http://floridafakes.com/">http://floridafakes.com/</a>	<a href="http://www.lostids.com/">http://www.lostids.com/</a>
<a href="http://getid.web44.net/">http://getid.web44.net/</a>	<a href="http://www.myfakeid.biz/">http://www.myfakeid.biz/</a>
<a href="http://getmyfakeid.com/">http://getmyfakeid.com/</a>	<a href="http://www.noveltyidcardstoronto.ca/">http://www.noveltyidcardstoronto.ca/</a>
<a href="http://id-fakes.com/">http://id-fakes.com/</a>	<a href="http://www.realfakedocuments.com/">http://www.realfakedocuments.com/</a>
<a href="http://noveltyid.org/">http://noveltyid.org/</a>	<a href="http://www.reallygoodfakes.com/">http://www.reallygoodfakes.com/</a>
<a href="http://realfakeid.com/">http://realfakeid.com/</a>	<a href="http://www.souvenirids.co.uk/">http://www.souvenirids.co.uk/</a>
<a href="http://scannablefakeids.com/">http://scannablefakeids.com/</a>	<a href="http://www.souvenirids.com/">http://www.souvenirids.com/</a>
<a href="http://ukfakes.com/">http://ukfakes.com/</a>	<a href="http://www.spidentity.com/">http://www.spidentity.com/</a>
<a href="http://uk-id.com/">http://uk-id.com/</a>	<a href="http://www.thefakeid.com/">http://www.thefakeid.com/</a>
<a href="http://www.buyfakepassport.cc">http://www.buyfakepassport.cc</a>	<a href="http://www.youfinishit.com/">http://www.youfinishit.com/</a>
<a href="http://www.buypassportsfake.cc/">http://www.buypassportsfake.cc/</a>	<a href="http://youridguy.com/">http://youridguy.com/</a>
<a href="http://www.camouflagepassports.net/">http://www.camouflagepassports.net/</a>	<a href="https://blockbusterfakes.com/">https://blockbusterfakes.com/</a>
<a href="http://www.driverslicensepsd.com/">http://www.driverslicensepsd.com/</a>	<a href="https://new-ids.com/">https://new-ids.com/</a>
<a href="http://www.fake-id.cc/">http://www.fake-id.cc/</a>	<a href="http://www.buyfakepassportonline.com">www.buyfakepassportonline.com</a>
<a href="http://www.fake-id.de/">http://www.fake-id.de/</a>	<a href="http://www.superiorfakedegrees.com">www.superiorfakedegrees.com</a>

Cette stratégie s’est concentrée sur les résultats obtenus en exploitant le Web visible, car son utilisation ne nécessite pas de compétences techniques particulières et il rejoint ainsi une plus grande clientèle potentielle. Ce choix concorde avec l’importance accordée à la notion d’accessibilité dans le cadre de cette recherche.

## 3.2 Collecte de données

Suite à la constitution d'un échantillon de sites Web classés en fonction de leur nom de domaine, une exploration préliminaire a été menée afin d'avoir une première vue d'ensemble du type d'informations se retrouvant généralement sur les sites. Suite à cette exploration, une grille d'analyse a été créée afin de consigner et classer les différents aspects pertinents en lien avec le processus de vente et d'achat de faux documents en ligne. Cette collecte de données s'est effectuée sur l'ensemble du mois de mars 2015. Pour chaque site (n=50), nous avons observé les aspects qui suivent.

Le premier élément se retrouvant dans la grille et servant à évaluer la visibilité de chaque site est la position de celui-ci parmi les résultats produits par Google, Yahoo et Bing à l'aide des mots-clés mentionnés précédemment.

Le second et le troisième élément portent sur la qualité de la présentation des sites et indiquent si ces derniers ont une apparence professionnelle et la qualité des photos de produits disponibles. Le fait d'avoir oui ou non une apparence professionnelle a été évalué selon certains facteurs. En premier lieu, l'aspect général et la constance de la police du texte ont été considérés. En second lieu, la présence et la qualité d'images (outre les photos des documents en eux-mêmes) sur les différentes pages du site, notamment en arrière-plan, sont également des caractéristiques ayant été observées. Ensuite, les pages surchargées de textes, de symboles, d'images ou de publicités ont été notées de manière négative. Finalement, une cohérence générale au niveau esthétique entre les pages d'un même site a été considérée de manière positive. Ainsi, un site rassemblant ces critères était jugé comme ayant une apparence professionnelle. En ce qui a trait aux photos des pièces d'identité, il a été jugé pertinent de prendre en considération la netteté et la taille des images. De plus, la disponibilité de photos permettant de voir les différents angles des documents (recto, verso, intérieur des livrets) a également été considérée comme une caractéristique positive. La présentation des sites a été évaluée afin d'observer le caractère véridique et le professionnalisme des différents sites et de déterminer si leur aspect esthétique pouvait permettre de faire des liens entre eux.

Pour la suite de la grille, nous avons procédé à la recension de tous les types de documents vendus sur chaque site de même que les prix associés à ces documents et les pays offerts pour chacun d'eux. Ces trois éléments sont centraux, car ils sont les indicateurs

principaux de l'ampleur de l'offre de faux documents existante et peuvent fournir des indices sur la clientèle visée par les sites. L'ensemble des prix a été converti en dollars américains de manière à uniformiser les données. Le choix du dollar américain s'explique par le fait qu'il s'agit de la devise la plus souvent utilisée sur les sites recensés.

Le septième élément consigné dans la grille porte sur l'ensemble des services supplémentaires offerts sur les différents sites. Les promotions, les garanties et tout autre type de produit offert ont été notés. Ces données ont été recueillies afin d'être en mesure, entre autres, de mieux cerner le niveau de spécialisation et de professionnalisme du marché.

Également, afin d'apprécier l'ensemble des étapes du processus de vente de faux documents, les méthodes de commande utilisées sur chaque site ont été listées, de même que les moyens de paiement acceptés.

Lorsqu'elles étaient accessibles, les coordonnées des vendeurs ont été notées, de même que la présence des sites sur les réseaux sociaux. Si un site était présent sur un média social, ce dernier était noté.

Le douzième élément de la grille indique la présence ou l'absence de commentaires de la part des consommateurs. La présence d'indications sur chaque site quant à la possibilité d'acheter un nombre important de faux documents pour les revendre a également fait l'objet d'une section.

Finalement, nous avons procédé à des analyses sur l'infrastructure technique sur laquelle était hébergé le site web. Ainsi, pour chaque site les informations techniques telles que les adresses IP des sites, leurs fournisseurs d'accès Internet et les pays où ils sont hébergés ont été compilées. Ces données ont été obtenues grâce à l'utilisation de la base données fournie par Whois.net.

Suite à l'achèvement de la grille, les informations associées à chaque colonne ont été rassemblées sous forme de tableaux afin d'en faciliter la lecture et l'analyse.

### **3.3 Limites de la méthode**

La méthode décrite précédemment comporte certaines limites. Un premier inconvénient a été engendré par les mots-clés choisis. Ces derniers ont pu susciter un biais au niveau des résultats en mettant en avant les pièces d'identité explicitement nommées, soit les passeports et

les permis de conduire. Toutefois, l'ensemble des sites recensés offrant plus qu'un type de pièce d'identité, il est possible de croire que les résultats obtenus soit tout de même représentatifs de l'offre existante sur le Web visible. Également, le choix de limiter les mots-clés à une seule langue, soit l'anglais, peut avoir restreint le type de sites analysés.

Une seconde limite porte sur les critères restreints concernant le format de sites considérés dans le cadre de la recherche. Le fait de ne pas avoir conservé les vidéos, l'ensemble des liens retrouvés sur les forums ou encore de ne pas avoir exploré le marché existant sur le Web profond peut contribuer à présenter un portrait amenuisé de la vente de faux documents d'identité en ligne.

Finalement, une troisième limite associée à cette étude porte sur le fait que, le processus d'achat n'ayant pas été complété, la transaction et l'appréciation du document acheté ne peuvent être effectuées. Par conséquent, il est impossible de déterminer le nombre de sites, parmi ceux analysés, qui font bel et bien la livraison effective des produits et ceux qui fraudent les acheteurs en ne faisant rien parvenir du tout ou en faisant parvenir une pièce de piètre qualité.

## 4. Résultats

La présente section présentera les résultats obtenus suite à la description des sites offrant de faux documents d'identité et à l'analyse du contenu de ces sites. Les résultats concernant les données recueillies dans la grille construite seront présentés dans une optique centrée sur les étapes du processus d'achat. Cette structure a été privilégiée, car elle permet une présentation et une appréciation logique des étapes par lesquelles le produit est offert, puis choisi et acheté par les consommateurs. Le niveau d'accessibilité au produit étant un aspect important de cette recherche, il semble donc pertinent d'examiner, dans un premier temps, les différentes caractéristiques de la vente de faux documents d'identité en ligne selon la perspective de l'acheteur. Il a été établi que, de façon générale, un consommateur passe par trois phases lors de l'achat d'un produit. La première phase, celle de «pré-achat», consiste en une période où l'acheteur réunit des informations sur le produit qu'il souhaite se procurer et prend connaissance de l'offre existante pour ce type de produit. Dans le contexte de la phase de pré-achat de faux documents d'identité, il sera donc question de la visibilité des sites, de leur présentation et des stratégies de vente utilisées. La seconde phase, l'achat, représente le moment où l'acheteur fait un choix et accomplit la transaction. La phase de l'achat portera plus précisément sur les types de documents offerts, les pays offerts ainsi que les prix de ces documents. Les méthodes de commande et de paiement seront également abordées. Finalement, durant la phase de «post-achat», l'acheteur décide s'il souhaite poursuivre ou non la relation avec le vendeur pour éventuellement refaire un achat (Frambach, Roest et Krishnan, 2007). La phase de post-achat sera centrée autour des informations sur la livraison et des garanties offertes par les vendeurs. Chacune de ces phases comporte certains éléments pouvant contribuer à la poursuite ou la cessation de la relation entre l'acheteur et le vendeur. Nous concluons ensuite en abordant la question des vendeurs, des fournisseurs d'accès Internet et les liens existant entre les sites afin d'offrir une vision plus globale du marché des faux documents d'identité en ligne.

Les résultats présentés ci-dessous sont basés sur un échantillon de 50 sites assemblé à l'aide des mots-clés entrés sur trois moteurs de recherche différents. Parmi ceux-ci, le contenu de six sites et le contenu de trois autres sites est identique, malgré des URL différentes. L'échantillon contient donc 43 sites au contenu différent. Les six sites présentant le même

contenu sont : [www.souvenirids.co.uk](http://www.souvenirids.co.uk), [www.lostids.com](http://www.lostids.com), [www.spidentity.com](http://www.spidentity.com), [www.souvenirids.com](http://www.souvenirids.com), [www.fakeids.eu](http://www.fakeids.eu) et [www.noveltyidcardstoronto.ca](http://www.noveltyidcardstoronto.ca). Les trois sites au contenu identique sont : [www.buypassportsfake.cc](http://www.buypassportsfake.cc), [www.fakepassportsale.cc](http://www.fakepassportsale.cc) et [www.buyfakepassport.cc](http://www.buyfakepassport.cc).

## **4.1 Pré-achat : Visibilité, présentation et stratégies de vente**

Dans cette section, les éléments jouant un rôle dans la phase de pré-achat de faux documents d'identité seront présentés : il s'agit de la visibilité des sites, de leur présentation visuelle et des stratégies de vente utilisées.

### **4.1.1 Visibilité<sup>1</sup>**

En premier lieu, un individu désirant se procurer un faux document d'identité en ligne effectuera une exploration sur un ou plusieurs moteurs de recherche afin de constater l'offre disponible. Ainsi, afin d'attirer une clientèle, les sites doivent tenter d'avoir la meilleure visibilité possible sur ces moteurs de recherche. Le moteur de recherche le plus populaire en Amérique du Nord, Google, accueillait 71,56% des visites effectuées sur l'ensemble des moteurs de recherche en mai 2015 au Canada. Bing se retrouvait en deuxième position avec 8,89% des visites et Yahoo en troisième position avec 4,47% des visites (Experian Marketing Services, 2015). Un site indexé sur Google disposera donc d'une visibilité accrue par rapport aux autres moteurs de recherche qui disposent d'un bassin de visiteurs largement inférieur. Parmi les 50 sites recensés, 23 ont pu être retrouvés parmi les 200 premiers résultats des trois moteurs de recherche mentionnés précédemment en utilisant des expressions simples telles que "Fake ID", "Fake passport", "Fake driving license" ou "Fake ID Canada". Ces sites disposent

---

<sup>1</sup> Pour cette section, les 50 URL différentes seront prises en considération, car elles disposent toutes d'une visibilité différente sur les moteurs de recherche. Les 50 URL sont également utilisées pour l'ensemble de la section 4.4. Pour toutes les autres sections, seuls les 43 sites au contenu différent seront comptabilisés, afin d'éviter une surreprésentation des caractéristiques associées aux sites identiques.

donc de la meilleure visibilité, car ils sont accessibles par le biais de plusieurs moteurs de recherche et se retrouvent à l'aide de mots-clés simples. Avec les mêmes mots-clés, huit sites ont été recensés parmi les 200 premiers résultats sur Google, sans présence sur les autres moteurs de recherche. Six de ces sites se trouvaient parmi les 30 premiers résultats, indiquant donc une assez bonne visibilité. Dans l'ensemble, 20 sites se retrouvaient parmi les 50 premiers résultats sur Google pour au moins un des mots-clés utilisés. Également, huit sites ont été trouvés uniquement sur Yahoo ou sur Bing ou sur les deux à la fois. En raison du nombre de visites beaucoup plus réduit sur ces moteurs de recherche, la visibilité de ces sites est moindre. Enfin, 11 sites n'apparaissaient pas sur les moteurs de recherche à l'aide des mots-clés utilisés. Parmi ces sites, 4 avaient déjà été fermés lors de la collecte de données en lien avec la visibilité des sites, expliquant leur absence des divers moteurs de recherche. Sept sites n'ont pu être trouvés sur aucun des moteurs de recherche les plus populaires au Canada à l'aide des mots-clés sélectionnés. Ces sites ont donc une très faible visibilité sur les moteurs de recherche et sont plutôt accessibles par le biais d'autres intermédiaires tels que les liens présents sur des forums.

Outre la visibilité offerte par l'indexation à un moteur de recherche, sept sites ont choisi d'exploiter les réseaux sociaux afin d'attirer ou d'informer leur clientèle. Parmi ces sept sites, six fournissaient des liens vers leur compte Facebook, trois vers leur compte Twitter deux vers Google+ et un vers Instagram et YouTube. Les messages publiés sur ces différents médias sociaux fournissent généralement des indications sur les produits offerts et les promotions en cours. Le niveau d'activité sur ces réseaux est très variable d'un site à l'autre. Par exemple, alors que la page Facebook du site [fakies.com.au](http://fakies.com.au) compte plus de 28 000 mentions «J'aime», celle du site <http://myfakeid.biz> n'en compte que 35. Le site [myfakeid.biz](http://myfakeid.biz) a toutefois accumulé plus de 11 000 consultations de son compte sur Google+. De même, sur Twitter, le site <http://license-2000.com> dispose de 78 abonnés et a publié 101 Tweets, alors que le site [scannablefakeids.com](http://scannablefakeids.com) n'a publié aucun Tweet et n'a qu'un seul abonné. Le site [getmyfakeid.com](http://getmyfakeid.com) semble assez actif avec un compte Google+ ayant reçu plus de 9000 consultations et un compte YouTube sur lequel ont été publiés six vidéos. Tout en offrant une forme de visibilité à leur site, cette présence sur les réseaux sociaux peut contribuer à augmenter la confiance d'un client potentiel qui pourra ainsi voir que d'autres personnes utilisent ce site ou que ce dernier est toujours actif.

### **4.1.2 Présentation**

Par la suite, lorsque l'acheteur a identifié un ensemble de sites correspondant à ce qu'il recherche, il pourra faire son choix en considérant plusieurs éléments. Premièrement, lorsqu'il est question d'achat en ligne, et particulièrement dans le cas du commerce de faux documents d'identité qui est une activité dont la légalité est ambiguë, l'acheteur fera probablement affaire avec un site lui inspirant davantage confiance que les autres. Un élément pouvant favoriser la confiance d'un individu est la présentation et l'apparence générales du site. Les critères utilisés pour juger de l'apparence des sites, nommés dans la section portant sur la méthodologie employée, se basent sur la police et les images utilisées, la cohérence au niveau du design et la simplicité. Sur les 43 sites au contenu différent, 19 (44%) ont été jugés comme un site d'apparence professionnelle. Les 24 (56%) autres sites affichent une présentation négligée, surchargée ou semblent être basés sur des modèles de sites Web plus anciens. Le second élément considéré comme appartenant à la présentation est la qualité des photos fournies pour chaque document. À ce sujet, la majorité des sites proposent des photos de leurs produits qui sont de relativement faible qualité. Par exemple, cinq sites n'offrent qu'une image du recto des pièces, laissant l'acheteur dans l'incertitude quant à l'apparence du verso. Également, les photos retrouvées sur le site [contrivty.com](#) ne montrent qu'en partie les documents. Dans l'ensemble, seuls six sites proposent des photos de qualité, nettes et de taille appréciable et présentant différents angles des pièces offertes.

### **4.1.3 Stratégies de vente**

Outre la présentation, dans le but d'attirer une clientèle, de la mettre en confiance ou de justifier leurs activités, certains sites utilisent une approche centrée sur une certaine philosophie. D'abord, le site [contrivty.com](#) utilise des slogans tels que "Some people need to feed their families – Everyone deserves to make a living and put food on the table" ou encore "Some need to escape from their reality – Our products help hundreds escape abuse and trafficking". Des photos de travailleurs ou de victimes de violence viennent appuyer ce discours. L'achat est donc encouragé par une approche empathique et «humanitaire». Ensuite, des sites comme [autodrivinglicence.com](#) et [camouflagepassports.net](#) axent leur stratégie sur une opposition au

gouvernement. Alors que le premier blâme l'absurdité et la non-efficacité de la bureaucratie, le second dénonce l'invasion de la vie privée orchestrée par l'État. Dans un autre ordre d'idées, six sites ont choisi de convaincre leurs clients potentiels en misant sur des incontournables du milieu de la vente légale soit l'expérience et de la longévité des entreprises. Les sites [fakeiduk.com](http://fakeiduk.com) et [irishfakeid.com](http://irishfakeid.com), entre autres, se vantent de fabriquer et de vendre de faux documents d'identité depuis 1996. La majorité des sites vantent la qualité de leurs produits et deux mettent en avant les bas prix offerts en comparaison avec le reste du marché. Finalement, neuf sites s'adressent davantage aux personnes mineures en abordant le sujet de l'achat d'alcool et le droit d'entrer dans les bars. Ces différentes philosophies peuvent donc attirer un public plus ciblé et stimuler leur intérêt ou leur confiance.

La question de la légalité peut sans doute faire douter la clientèle de ces sites. Ainsi, 26 sites abordent la question de la légalité des documents vendus. Dans presque tous les cas, des conditions relatives à l'achat des documents sont énoncées : avoir plus de 18 ans, reconnaître sa responsabilité en lien avec son achat et la possession d'un faux document d'identité. Ces conditions énumèrent également les possibilités de garanties ou de remboursements. De plus, il y est généralement mentionné que les produits vendus ne sont pas illégaux, car ils sont destinés à un usage récréatif et ne doivent pas être utilisés dans le but de dissimuler ou de mentir par rapport à son identité. Le fait de constater l'existence de tels conditions et avertissements pourrait avoir un impact positif sur la confiance de l'acheteur potentiel par rapport au site en lui donnant une apparence plus professionnelle et légale.

Le fait de pouvoir lire des avis d'autres utilisateurs pourrait également contribuer à augmenter la confiance d'un client potentiel. Une section «Commentaires» où il est possible de lire des avis positifs sur les pièces vendues se retrouve sur 13 des sites. Quatre sites affichent des liens vers le site Reddit où un fil de discussion est censé exister et informer le client potentiel sur le niveau de satisfaction des anciens acheteurs. Le site [flawlessfakeids.com](http://flawlessfakeids.com) mentionne également la possibilité de consulter des commentaires sur leurs produits via le réseau Tor. De plus, les rabais sur les prix de vente des pièces constituent également une importante stratégie de vente, utilisée par plusieurs des sites. Cet aspect sera toutefois davantage élaboré dans une section ultérieure portant sur les prix.

## **4.2 L'achat : Types, prix et pays**

Lors de la phase de pré-achat, l'acheteur aura pu constater l'ampleur de l'offre existante et davantage orienter son choix vers certains types de sites ou de produits. Lors de la phase d'achat, il prendra une décision définitive par rapport au type de document qu'il souhaite, au pays inscrit sur le document et au prix qu'il paiera. Il pourra ensuite commander le produit et finalement le payer.

### **4.2.1 Types de pièces**

Dans l'ensemble, 32 types de pièces différents ont été retrouvés sur les sites répertoriés. Afin de simplifier le processus analytique, ces types de pièces ont été regroupés en huit catégories. Les divers types de documents vendus en ligne n'ont pas tous la même fonction et possèdent différents avantages pour l'acheteur. Par exemple, les passeports, les passeports diplomatiques et les visas sont des pièces émises par une autorité gouvernementale et qui permettent à leur utilisateur de bénéficier de certains droits de circulation à un niveau international. D'autres types de documents, bien qu'également émis par une autorité gouvernementale, seront plus utiles à un niveau national ou régional, tels les permis de conduire ou les cartes de sécurité sociale. Finalement, plusieurs autres documents, tels que les diplômes d'études ou les relevés bancaires ne représentent pas des documents d'identité en eux-mêmes selon la loi canadienne (Gouvernement du Canada, 2015), mais peuvent contribuer à créer ou à restituer une identité au point de vue professionnel ou financier. Le marché de faux documents d'identité en ligne offre ainsi une vaste gamme de produits différents, tel que présenté dans le tableau II ci-dessous :

**Tableau II : Les types de documents offerts et leurs prix**

Type de pièce	<u>Nombre de sites</u>	<u>Prix moyen</u>	<u>Prix minimum</u>	<u>Prix maximum</u>	<u>Écart-type</u>	<u>Médiane</u>
Permis de conduire	34	128	4	575	126	120
Cartes d'identité	14	98	15	500	156	48
Cartes étudiantes	12	31	5	50	16	30
Documents de séjour et d'état civil	8	306	16	1350	362	230
Passeports et visas	8	9941	28	55 718	20 055	790
Documents financiers	6	1368	19	11 137	3208	99
Cartes professionnelles et diplômes	5	81	15	250	73	49
Documents de fantaisie	5	64	16	149	50	50

Parmi l'ensemble des catégories, la plus présente est celle des permis de conduire avec 79% des sites en proposant dans leur inventaire. En comparaison, la deuxième catégorie de documents la plus présente, soit les cartes d'identité, se retrouve sur 33% des sites, soit plus de la moitié moins que les permis de conduire. Les cartes étudiantes sont également récurrentes avec 28% des sites en proposant. Les documents financiers, tels les relevés bancaires, les factures de services publics et les cartes de crédit, sont la troisième catégorie la moins populaire, avec une offre présente sur seulement 14% des sites. Les pièces en lien avec le parcours professionnel et académique sont parmi les moins souvent proposées avec une offre de seulement 12%. La catégorie des documents de fantaisie est également moins présente. Cette catégorie est différente des autres, car il ne s'agit pas ici de tentative réelle de reproduire des cartes d'identité existantes. Les documents se retrouvant dans cette section consistent, par exemple, en des cartes de superhéros ou encore des cartes octroyant un titre d'instructeur sexuel. Trois sites proposant des "Novelty ID Cards" sans précision sur le type de document qu'elles sont censées imiter ont également été classés dans cette section. Dans l'ensemble, un acheteur potentiel se retrouve donc devant une offre variée de plusieurs types de documents, allant du plus sérieux au plus farfelu.

Pour certains sites, le choix de documents proposé peut laisser suggérer une mauvaise connaissance des documents authentiques ou une négligence dans la volonté de les reproduire

fidèlement. Par exemple, deux sites proposent des cartes d'identité nationale canadienne et trois sites proposent des cartes d'identité américaines. Toutefois, le Canada et les États-Unis ne possèdent pas ce type de pièces. La présence de ce type de documents peut également suggérer un manque d'informations de certains acheteurs qui pourraient se procurer des pièces qui ne possèdent aucune valeur.

#### **4.2.2 Prix**

Outre le type de pièce qu'il souhaite se procurer, l'acheteur doit également prendre une décision quant au prix qu'il est prêt à payer pour cette pièce. Tout comme la variété de documents proposés, la gamme de prix est étendue et peut aller de quelques dollars à plusieurs dizaines de milliers de dollars. Le prix moyen associé à l'achat d'un faux passeport ou d'un faux visa est le plus élevé par rapport aux autres types de documents recensés et se situe à 9941\$. Toutefois, ce prix est diminué de façon importante lorsque les données liées au site [www.camouflagepassports.net](http://www.camouflagepassports.net) ne sont pas prises en considération. Le tableau III, ci-dessous, illustre les résultats obtenus lorsque ces données sont retirées : alors que ce site offre un passeport diplomatique pour le prix de 55 718\$ et un passeport pour le prix de 49 498\$, l'ensemble des autres sites vend des passeports pour moins de 6000\$. En retirant ces deux prix, extrêmes par rapport à l'offre générale, le prix moyen devient alors de 1408\$. À l'opposé, le site [www.driverslicensepsd.com](http://www.driverslicensepsd.com), qui propose des numérisations de pièces d'identité à imprimer, vend des numérisations de permis de conduire pour le modeste prix de 4\$, alors que la majorité des sites (26) vendent leurs permis de conduire à des prix variant entre 30\$ et 150\$. Les cartes étudiantes sont la catégorie de pièces dont le prix moyen (31\$) est le plus bas.

**Tableau III : Les types de documents offerts et leurs prix**

Type de pièce	<u>Nombre de sites</u>	<u>Prix moyen</u>	<u>Prix minimum</u>	<u>Prix maximum</u>	<u>Écart-type</u>	<u>Médiane</u>
Permis de conduire	34	128	4	575	126	120
Cartes d'identité	14	98	15	500	156	48
Cartes étudiantes	12	31	5	50	16	30
Documents de séjour et d'état civil	8	306	16	1350	362	230
<b>Passeports et visas</b>	<b>7</b>	<b>1408</b>	<b>28</b>	<b>5572</b>	<b>1999</b>	<b>459</b>
Documents financiers	6	1368	19	11 137	3208	99
Cartes professionnelles et diplômes	5	81	15	250	73	49
Documents de fantaisie	5	64	16	149	50	50

Plusieurs facteurs pourraient contribuer à expliquer une telle variation des prix selon les sites et les types de documents. Premièrement, l'origine ou la méthode de fabrication de la pièce vendue pourrait en être la cause. Une pièce d'identité officielle volée et modifiée n'aura pas nécessairement la même valeur qu'une pièce contrefaite dans son ensemble. La majorité des sites recensés semble toutefois ne vendre que des pièces contrefaites. Un seul site, [www.superiorfakedegrees.com](http://www.superiorfakedegrees.com), affirme vendre de vrais diplômes falsifiés. Dans un même ordre d'idées, le site [buypassportsfake.cc](http://buypassportsfake.cc) propose, moyennant des frais supplémentaires fournis sur demande, d'enregistrer la pièce vendue dans une base de données gouvernementale.

Le niveau de difficulté associé à la fabrication d'un document et les éléments de sécurité à reproduire peuvent également être des facteurs pouvant influencer le prix de vente. Par exemple, le prix moyen de vente d'un passeport est de 9941\$ contre 128\$ et 98\$ pour les permis de conduire et les cartes d'identité. Une telle différence de prix pourrait être expliquée par la difficulté que représente la fabrication d'un faux passeport ou par le coût des matériaux nécessaires à cette fabrication. Elle pourrait toutefois aussi être expliquée par la valeur d'un passeport en matière de privilèges et de droits. Le pays inscrit sur le document pourrait également contribuer à expliquer certaines variations de prix, notamment en raison des avantages associés au fait d'être ressortissants de certains pays plutôt que d'autres aux points de contrôle frontalier.

Plusieurs sites offrent différentes promotions dans le but d'attirer une clientèle. La promotion la plus populaire, proposée par 20 sites, offre une réduction sur le prix des documents selon la quantité achetée. Le site [floridafakes.com](http://floridafakes.com), par exemple, vend un permis de conduire pour 120\$, de deux à quatre permis de conduire pour 110\$, de cinq à neuf permis de conduire pour 100\$ chacun, etc. Les acheteurs désirant commander plus de 20 permis de conduire sont invités à contacter les administrateurs du site pour obtenir un prix avantageux. Également, neuf sites offrent des copies des pièces achetées gratuites ou à moindre coût, qui sont expédiées en même temps que la pièce originale afin de pallier les éventuelles saisies ou pertes du premier document. Deux sites offrent une pièce gratuite à la personne qui leur fait parvenir un document d'identité authentique qui pourra servir de modèle à la contrefaçon. Finalement, un site offre un porte-clefs gratuit lors de l'achat d'une pièce d'identité.

### 4.2.3 Pays offerts

Les différents pays ou continents proposés sont indiqués dans le tableau II présenté ci-dessous :

**Tableau IV : Les types de documents en fonction de la région**

	<u>Austra</u> <u>lie et</u> <u>Océani</u> <u>e</u>	<u>Amérique du</u> <u>Nord</u>	<u>Royaume-</u> <u>Uni</u>	<u>Afrique</u>	<u>Amérique</u> <u>du Sud et</u> <u>Centrale</u>	<u>Asie</u>	<u>Europe</u>	<u>Océanie</u>	
Type de pièce	Austra lie	Canada	États- Unis	Royaume- Uni	Afrique	Amérique du Sud et Centrale	Asie	Europe	Océanie
Permis de conduire	6	10	24	13	3	3	2	5	2
Cartes d'identité	3	2	3	3	1	4	2	8	2
Cartes étudiantes	1	2	5	2	-	-	1	3	-
Documents de séjour et d'état civil	-	1	4	2	-	-	-	2	-
Passeports et visas	3	5	5	6	2	4	3	7	1
Documents financiers	1	1	2	2	-	1	1	1	-
Cartes professionnelles et diplômes	1	1	3	1	1	1	1	3	-
Documents de fantaisie	1	2	3	1	-	-	-	3	-

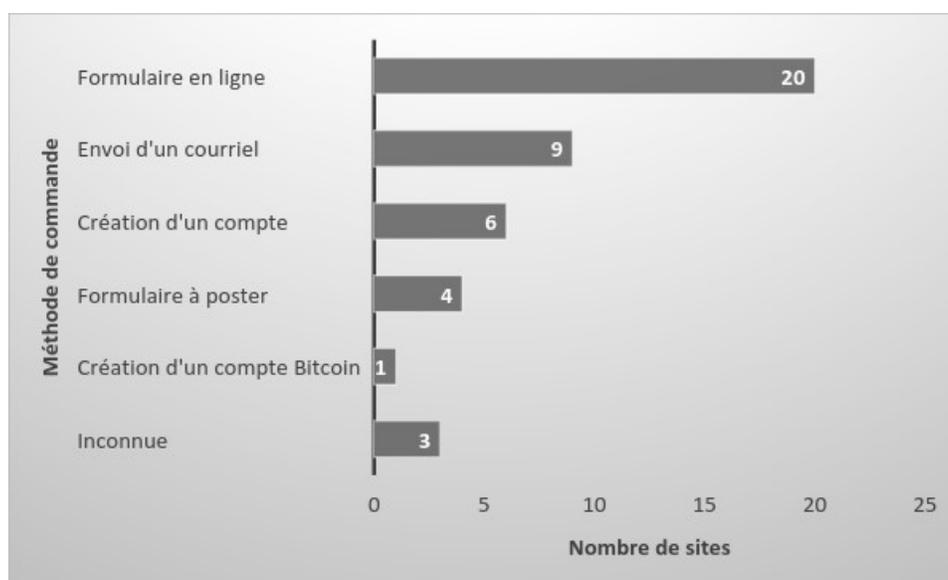
Une grande variété de documents associés à différents États ou est disponible sur le marché. Cependant, les quatre pays les plus souvent offerts sont les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie. Trois de ces pays font partie du Commonwealth. Outre ces quatre États, l'Europe est le continent qui se retrouve le plus sur les divers sites. Il s'agit également du continent pour lequel la variété des pays proposés est la plus importante avec plus de 30 pays recensés sur les différents sites. L'Océanie est le continent le moins représenté sur les pièces d'identité proposées.

Il est également important de mentionner que certains sites proposent des pièces associées à des pays qui n'existent pas ou n'existent plus. Le site *camouflagepassports.net* est le meilleur exemple pour illustrer cette situation. Il propose notamment des permis de conduire associés au Honduras britannique, à la Guyane néerlandaise, au Maroc espagnol, etc. Ces anachronismes suggèrent que ce site, en particulier, ne cherche pas à reproduire des documents nécessairement fidèles à la réalité et pouvant être utilisés de façon frauduleuse. Ces documents deviennent donc des documents de fantaisie plutôt que des contrefaçons.

#### 4.2.4 Méthodes de commande

Lorsque le processus décisionnel de l'acheteur sera complété, il pourra passer à l'étape de la commande. Plusieurs méthodes de commande différentes sont utilisées sur les sites vendant de faux documents d'identité. Elles sont présentées dans la figure I :

**Figure I : Méthodes de commande**



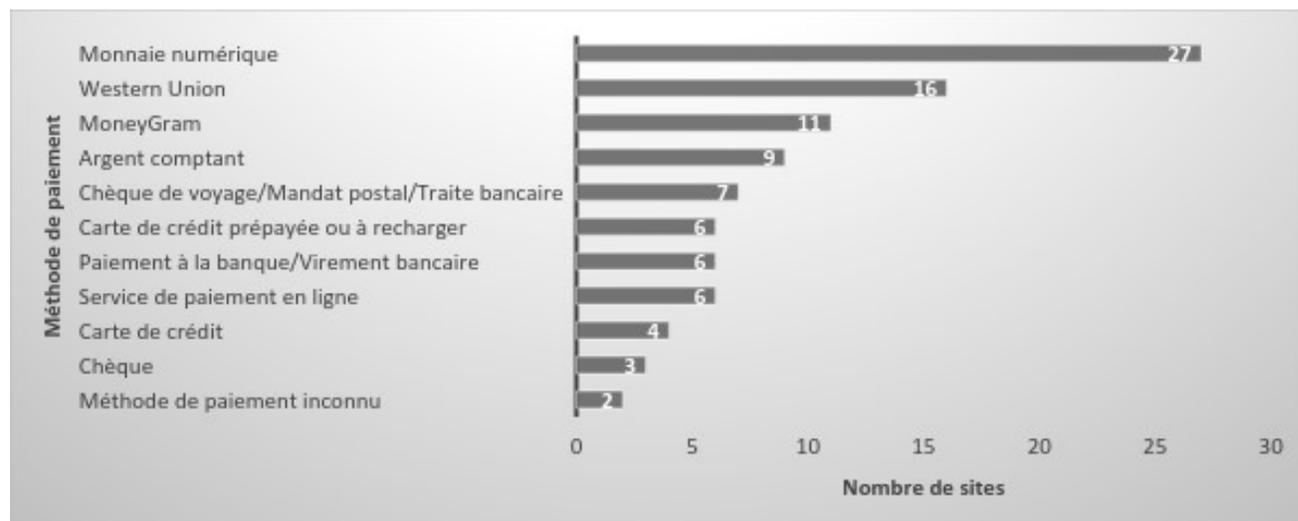
Les formulaires à remplir en ligne représentent la méthode de commande privilégiée par la plus grande partie des sites (n=20). Cette méthode a comme avantages d'être rapide, simple pour l'acheteur et d'assurer un plus grand anonymat pour les vendeurs en évitant l'obligation

de fournir des coordonnées telles qu'une adresse courriel ou postale. Les formulaires à remplir, puis à poster sont la quatrième méthode la plus utilisée et se retrouvent sur quatre sites. Non seulement cette méthode demande un délai beaucoup plus long, mais, de plus, elle assure un anonymat moindre au vendeur qui se voit dans l'obligation de donner une adresse physique à laquelle il peut recevoir le formulaire. Toutefois, le client ne se voit pas obligé d'entrer des informations personnelles en ligne, ce qui le préserve de laisser certaines traces numériques. La création d'un compte, utilisée par six sites, demande un peu plus de temps et d'effort au client, ce qui pourrait décourager certains individus.

#### 4.2.5 Méthodes de paiement

Le paiement du ou des faux documents choisis par l'acheteur constitue la dernière étape de la phase d'achat et une large variété de méthodes de paiement peut être retrouvée sur les sites vendant des documents en ligne. Toutes ces catégories de moyens de paiement ont été répertoriées et compilées dans la figure II, présentée ci-dessous :

**Figure II : Méthodes de paiement**



En premier lieu, comme illustré dans la figure II, la monnaie numérique constitue la méthode de paiement la plus populaire puisque 27 des sites proposent d'effectuer le paiement

via Bitcoin, Peercoin ou encore Litecoin. La rapidité et l'anonymat associés aux transactions effectuées grâce à une forme de monnaie numérique pourraient expliquer l'importante présence de cette dernière sur les sites offrant de faux documents d'identité. Sur les 27 sites proposant la monnaie numérique comme méthode de paiement, 25 ont choisi d'utiliser le Bitcoin

La monnaie numérique est nettement prédominante en comparaison avec les moyens de paiement situés en deuxième et troisième position, soit Western Union et MoneyGram, qui se retrouvent respectivement sur 16 et 11 sites.

L'argent comptant constitue le quatrième moyen de paiement le plus populaire et est proposé par neuf sites. L'utilisation d'argent comptant comme méthode de paiement peut sembler, à première vue, en opposition avec le principe de vente en ligne. Le site Internet, dans ces circonstances, ne semble être qu'un moyen de rejoindre une plus large clientèle, tout en maintenant un principe de transaction traditionnel. Alors que la transaction en argent comptant laisse moins de traces au niveau bancaire par rapport à d'autres méthodes de paiement, elle comporte probablement davantage de risques d'être interrompue en raison d'une interception ou de la perte du paiement.

Les chèques de voyage, les mandats postaux et les traites bancaires sont offerts comme méthode de paiement sur 7 des sites répertoriés. Les chèques de voyage et les mandats postaux, de même que les services tels que Western Union et MoneyGram, présentent l'avantage de n'être pas nécessairement associés à un compte bancaire, permettant ainsi une forme d'anonymat aux parties impliquées dans la transaction. Il en est de même pour les cartes de crédit prépayées qui sont acceptées sur six sites.

Finalement, les paiements par chèque ou cartes de crédit constituent les méthodes les moins fréquemment proposées. Les chèques ou les cartes de crédit étant directement reliés à des institutions financières, leur utilisation peut sembler comporter davantage de risques lorsqu'il est question d'effectuer une transaction illégale telle que la vente ou l'achat de faux documents d'identité.

Outre la notion de types de paiement, pour tous les sites, ce dernier doit obligatoirement être fait avant l'envoi de la commande. À ce sujet, l'administrateur du site new-ids.com mentionne qu'il n'accepte plus d'envoyer les documents avant le paiement en raison de précédentes transactions où l'acheteur ne lui avait pas fait parvenir l'argent. Il a créé un "Hall of Shame" où il est possible à tous de voir les photos et informations des individus n'ayant pas effectué le paiement attendu.

### **4.3 Post-achat : Livraison, garanties et revente**

Lorsque l'acheteur a choisi le produit qu'il souhaite se procurer, qu'il a passé commande et payé, la phase de post-achat débute. Dans le processus d'achat, cette phase concerne le niveau de satisfaction du client par rapport à la transaction et déterminera la relation qu'il entretiendra par rapport au vendeur par la suite.

#### **4.3.1 Livraison**

Une première étape pour assurer la satisfaction du client est de s'assurer que le produit commandé lui parviendra sans problème. À cet effet, 11 sites assurent une livraison dans des enveloppes discrètes, sans indication sur le contenu. Le site contrivivity.com, pour ses commandes les plus coûteuses, effectue les envois dans des paquets «cadeaux» contenant d'autres objets afin de s'assurer que les documents passent inaperçus. Le site fakeb.com place les documents dans des revues pour une plus grande discrétion. Un numéro de suivi pour surveiller le cheminement de la commande est également fourni au client par 13 sites. La livraison est gratuite sur 14 des sites recensés et 11 sites offrent de faire livrer le produit de façon plus rapide, moyennant généralement des frais supplémentaires. Seuls six sites indiquent des restrictions de nature géographique. Les premiers, blockbusterfakes.com et 21nowfakes.com, n'offrent la livraison qu'aux États-Unis. Dans le même ordre d'idées, le site ukfakes.com livre seulement à l'intérieur du Royaume-Uni. Le site floridafakes.com n'effectue la livraison en dehors des États-Unis que pour les commandes de dix pièces d'identité ou plus. Quant à lui, le site camouflagepassports.net ne livre pas aux États-Unis. Finalement, fakeiduk.com ne livre pas aux États-Unis, en Iran, en Libye, au Nigéria, en Irak, en Corée du Sud et au Mexique.

### **4.3.2 Garanties et poursuite de la relation d'affaires**

De plus, afin d'assurer la satisfaction du client, plusieurs sites offrent une certaine forme de garantie suite à l'achat. Par exemple, trois des sites proposent de renvoyer une pièce gratuitement ou à moindre coût si la première est saisie dans un certain laps de temps. Certains sites offrent également des remboursements en cas de non-satisfaction ou si le produit n'est pas en bon état ou comporte une erreur.

Également, suite à la transaction, sur les 13 sites en offrant la possibilité, l'acheteur pourra laisser un commentaire sur le produit qu'il a commandé. Toutefois, il a été observé qu'aucun commentaire négatif n'avait été laissé sur un des sites. L'administrateur du site étant responsable de son contenu, il est possible que les commentaires négatifs soient supprimés ou encore que les commentaires disponibles soient l'œuvre des vendeurs eux-mêmes. Si l'acheteur souhaite poursuivre la relation d'affaires avec un site d'où il a commandé, quatre d'entre eux offrent la possibilité de s'inscrire à leur bulletin de nouvelles. Également, douze des sites mentionnent accepter que des gens fassent de la revente de pièces pour eux. Finalement, quatre sites ayant fermé en l'espace de quatre mois indiquent une relativement bonne longévité des sites vendant de faux documents.

## **4.4 Les vendeurs**

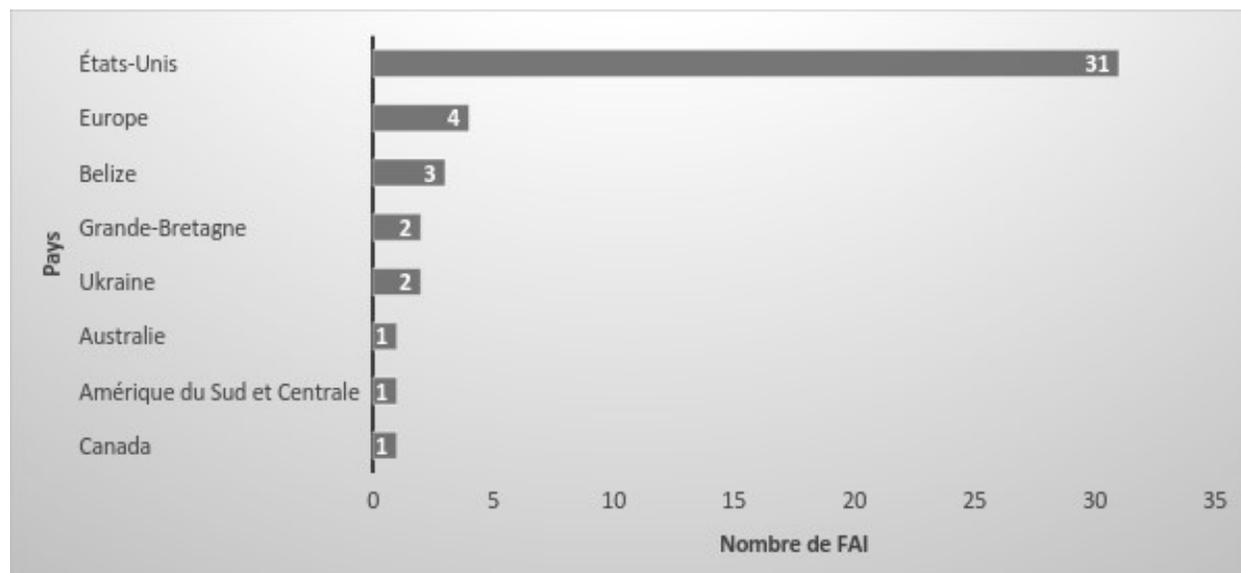
Les sections précédentes ont présenté une description du marché des faux documents d'identité selon la perspective de l'acheteur. La section 4.4 porte sur les résultats obtenus en lien avec les vendeurs, les fournisseurs d'accès Internet alimentant les sites vendant ce type de produits et les liens pouvant être établis entre les différents sites recensés.

### **4.4.1 Les fournisseurs d'accès Internet (FAI)**

Les différentes compagnies fournissant l'accès Internet aux sites recensés ont pu être identifiées au moment de la collecte de données, ainsi que les pays étant associés à ces

compagnies. La figure III présente les résultats obtenus quant à la situation géographique des différents FAI utilisés par les vendeurs de faux documents d'identité en ligne :

**Figure III : Distribution des FAI selon les pays**



Il est possible de constater une importante concentration des FAI aux États-Unis avec 62% des sites ayant choisi un fournisseur situé dans ce pays. L'Amérique du Nord est donc la partie du monde où est localisée la majorité des fournisseurs utilisés par les sites de faux documents d'identité, malgré la présence d'un seul au Canada. L'Europe se trouve en seconde place au niveau de la concentration des FAI avec un total de huit sites utilisant un fournisseur situé sur son territoire. Finalement l'Amérique Centrale et du Sud se trouve en troisième position en ce qui a trait à la concentration des FAI choisis par les vendeurs avec 4 sites. Aucun des fournisseurs recensés ne se trouve en Afrique ou en Asie.

#### **4.4.2 Les propriétaires**

Afin de tenter d'en apprendre davantage sur les vendeurs de faux documents d'identité, les noms associés au contact technique pour chaque site Web ont été relevés, puis recherchés sur le moteur de recherche Google. Les résultats obtenus semblent indiquer une volonté de la

plupart des vendeurs de brouiller les pistes quant à leur identité. Dans 14 des cas, les noms indiqués font possiblement référence à des individus ou à des institutions reconnus. Par exemple, le contact associé aux sites fakeiduk.com et irishfakeid.com, Félix Nasmyth, est le nom d'un personnage du roman *Budding Prospects* qui tente de devenir riche en vendant illégalement de la marijuana. De même, le contact pour le site new-ids.com est Sarah Lawrence, soit le nom d'une université privée américaine. Le propriétaire du site flawlessfakeids.com a indiqué comme contact technique Gotffrid Swarholm, qui est un nom très semblable à celui de Gottfrid Svarholm Warg, Suédois reconnu pour être un des cofondateurs du site The Pirate Bay et ayant été arrêté en 2012. Bien que certaines de ces associations puissent être des coïncidences, il semble que plusieurs des propriétaires de sites vendant de faux documents d'identité tentent d'assurer leur anonymat en utilisant des noms factices.

Outre l'utilisation possible de faux noms afin de protéger leur identité, dix sites indiquent comme contact technique une compagnie d'anonymisation. Dans cinq des cas, la compagnie en question est WhoisGuard. Les compagnies Privacy Inc. et AnonymousSpeech sont également présentes deux fois respectivement. Finalement, la compagnie Perfect Privacy LLC se retrouve une fois parmi l'ensemble des sites.

Toutefois, certains vendeurs semblent avoir indiqué leur nom véritable en tant que contact technique ou du moins, le nom qu'ils utilisent habituellement en ligne. C'est le cas par exemple de Evgeniy A. Greshnikov, le contact associé au site www.buypassportsfake.cc. Cet individu semble disposer d'une mauvaise réputation sur certains forums où il est accusé de fraude par d'autres internautes.

Également, 22 des 50 sites recensés font affaire avec CloudFlare, soit un service de serveurs de nom de domaine distribué qui permet, entres autres, de camoufler l'hébergeur du site. La grande proportion de sites utilisant les services d'une telle compagnie indiquent d'autant plus une volonté des propriétaires de dissimuler les traces associées à leurs sites.

### 4.4.3 Analyse géographique

Dans une section précédente, les résultats associés aux différents FAI utilisés par les sites offrant de faux documents d'identité ont été présentés. Bien que ces résultats puissent offrir des pistes en lien avec la situation géographique des différents vendeurs, ils ne la déterminent pas de façon certaine. En effet, le FAI peut être sélectionné dans un État autre que celui où se trouve la personne physique à l'origine du site, diminuant ainsi la précision associée à la nature géographique de cette information. D'autres données, tel que le pays associé au contact technique du site ou encore les coordonnées indiquées sur le site même peuvent également être examinés. L'ensemble de ces informations a donc été rassemblé pour douze des sites de l'échantillon et est présenté dans le tableau ci-dessous :

**Tableau V : Comparaison géographique**

Site	<u>Coordonnées indiquées sur le site</u>	<u>Pays associé au contact technique</u>	<u>Pays associé à l'adresse IP</u>
thefakeid.com	Canada	Canada	États-Unis
fakeidentification.co.uk	Royaume-Uni	Royaume-Uni	États-Unis
myfakeid.biz	Royaume-Uni	Japon	Royaume-Uni
souvenirids.co.uk	Canada	Royaume-Uni	États-Unis
lostids.com	Canada	Chine	États-Unis
realfakeid.com	Canada	Canada	États-Unis
souvenirids.com	Canada	Chine	États-Unis
youfinishit.com	Philippines	États-Unis	États-Unis
license-2000.com	États-Unis	États-Unis	États-Unis
fakies.com.au	Australie	Australie	Australie
fake-id.de	Allemagne	Allemagne	Allemagne
fakeidmaster.com	Canada	Canada	États-Unis

Comme il est possible de constater dans le tableau III, seuls trois sites présentent des informations géographiques concordantes au sein des trois catégories. Il s'agit des sites license-2000.com, fakies.com.au et fake-id.de. Les probabilités que les entités physiques associées à ces

sites soient effectivement situées aux États-Unis, en Australie et en Allemagne peuvent donc être plus élevées que pour les autres sites présentant des informations discordantes.

En ce qui a trait aux autres sites, les discordances notables entre le pays indiqué pour le contact technique, le pays indiqué dans les coordonnées sur le site et le pays associé avec le FAI rendent difficile l'établissement exact des sites en termes géographiques. Il demeure donc difficile d'établir la situation géographique réelle des personnes physiques derrière les sites de faux documents d'identité. Par exemple, alors que le Canada est peu présent au niveau des adresses IP, il est davantage présent en ce qui a trait aux coordonnées et au contact technique. Ces observations pourraient donc suggérer que plusieurs des entités physiques associées à ces sites soient effectivement situées au Canada, mais choisissent de faire affaire avec des compagnies situées aux États-Unis.

#### **4.4.4 Liens entre les sites**

Les liens existant entre les différents sites offrant le même type de produits peuvent fournir des informations sur les individus œuvrant derrière ces pages Internet. Parmi les 50 sites recensés dans cette recherche, six d'entre eux avaient exactement le même contenu. De plus, trois autres sites avaient également un contenu semblable. L'existence de ces pages semblables peut signifier deux choses différentes : la première étant qu'il existe un lien entre ces sites et entre les individus qui en sont responsables. La seconde option étant qu'un individu ait choisi de copier le contenu d'un site Web afin de pouvoir, sans avoir à y investir du temps, frauder des clients potentiels.

Suite à l'observation des informations techniques disponibles pour les six premiers sites semblables, il est possible de constater que trois d'entre eux utilisent Spidentity Software Design comme nom de contact technique. Parmi ceux-ci, deux indiquent la Chine comme pays associé au contact technique. Il est donc possible qu'il existe des liens entre les individus responsables de ces sites, sans preuve tangible.

De même, pour les trois autres sites identiques, deux indiquent le même nom et le même pays pour le contact technique. Le troisième site indique un nom et un pays différent. Il est donc possible que les deux sites possédant les mêmes caractéristiques soient effectivement la propriété de la même personne ou du même groupe de personnes et que le troisième site soit l'œuvre d'un individu ayant choisi de copier le contenu de la page dans l'objectif de commettre de la fraude envers une clientèle potentielle. De plus, le contact associé à ce troisième site est Evgeniy A. Greshnikov, soit l'individu ayant été accusé de fraude sur divers forums.

Finalement, deux autres sites, soit [www.fakeiduk.co](http://www.fakeiduk.co) et [www.irishfakeid.com](http://www.irishfakeid.com), présentaient également un contenu qui, bien que différent, comporte des similitudes au niveau des documents et des promotions offerts et de l'esthétisme de la page. Après consultation des informations techniques, il a été remarqué que le nom du contact associé à ces deux pages était le même : Félix Nasmyth. Comme mentionné précédemment, il s'agit probablement d'un nom factice. Toutefois, les similitudes entre les sites laissent penser qu'une seule entité est bel et bien responsable des deux.

Finalement, cinq sites ont des contacts techniques qui se trouvent au Panama et le nom du contact inscrit est WhoisGuard Protected, qui est une compagnie d'anonymisation. Le Panama étant un choix de pays pouvant sembler surprenant, il existe une possibilité qu'un lien soit présent entre ces cinq sites.

## 5. Discussion

Suite aux résultats présentés dans la section précédente, plusieurs constatations et hypothèses peuvent être formulées en ce qui a trait au marché en ligne de faux documents d'identité. En premier lieu, les résultats obtenus suggèrent qu'au moins une partie du marché des faux documents d'identité en ligne est facilement accessible pour tout individu motivé à en acquérir. Cette facilité se manifeste notamment par le degré de visibilité dont disposent plusieurs des sites évalués. En effet, un total de 20 sites se trouvant dans les cinq premières pages de recherches Google ne comprenant qu'un mot-clé indique un accès facile au marché des faux documents d'identité en ligne. Ces résultats concordent avec l'étude de Giannasi et al. (2012), portant sur le GBL, une substance prohibée dans certains pays. Les auteurs ont constaté qu'il était aisé d'accéder à des sites offrant ce produit à l'aide de mots-clés simples, entrés sur des moteurs de recherche propres au Web visible.

Toutefois, bien que le niveau de visibilité des sites de faux documents sur les moteurs de recherche soit relativement élevé, leur présence sur les médias sociaux semble assez restreinte. Parmi l'ensemble des sites visités, seuls sept font la promotion de leurs produits sur les médias sociaux et, parmi ces sept sites, seuls trois semblent réellement utiliser leurs comptes. Cette constatation peut s'avérer surprenante considérant l'exploitation importante de ces plateformes en publicité dans les dernières années. Ces résultats pourraient être expliqués par la méthodologie employée pour constituer la banque de sites en premier lieu. La collecte de sites s'étant effectuée par l'entremise de moteurs de recherche, l'aspect des médias sociaux n'a aucunement été pris en compte. Si la collecte de données s'était effectuée en incluant des recherches sur des plateformes telles que Facebook ou YouTube, les résultats auraient pu être très différents et le profil des sites recensés aurait également pu être différent. Cette faible présence des sites sur les médias sociaux pourrait également être expliquée par la nature illicite des produits vendus. La distribution de faux documents d'identité étant considérée comme une forme de contrebande, selon la typologie des crimes axés sur le profit établie par Naylor (2003), il peut sembler probable que les vendeurs souhaitent demeurer discrets aux yeux des autorités.

Ainsi, les vendeurs, tout en assurant l'accessibilité de leur site via les moteurs de recherche, peuvent demeurer prudents sur les autres plateformes.

En plus d'assurer l'accessibilité de leurs produits grâce à une bonne visibilité sur les moteurs de recherche, les vendeurs utilisent également d'autres moyens pour attirer ou garder la clientèle. Tout d'abord, l'aspect de la présentation et du design du site, de même que la qualité des photos de documents disponibles étant, de manière générale, plutôt négligés, il est possible de croire que les vendeurs accordent peu d'importance aux éléments esthétiques. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette observation : manque de compétences techniques au niveau informatique, présence d'une clientèle en dépit des apparences ou encore non-implication des vendeurs, car il existe toujours l'éventualité que plusieurs de ces sites soient uniquement destinés à frauder quelques clients. Toutefois, plusieurs autres stratégies ont pu être identifiées sur les sites vendant de faux documents d'identité : rabais sur les achats en grande quantité, promotion de la qualité des produits ou de l'expérience des vendeurs, livraison des produits dans des emballages discrets ou encore possibilité de suivre le colis en ligne. Ces résultats présentent des similitudes avec ceux obtenus par Orizio et al. (2010) qui ont recensé les mêmes types de stratégies sur les sites vendant des médicaments contrefaits. Les auteurs de cette étude soulignent qu'il s'agit également de stratégies de vente similaires à celles utilisées par les portails de vente légale tels Amazon. La plupart des stratégies de vente utilisées sur ces sites offrant des produits illégaux seraient donc les mêmes que celles utilisées sur les marchés légaux.

Outre ces similarités avec les marchés légaux, les vendeurs semblent sensibles aux craintes pouvant être engendrées par le caractère illicite de leurs produits auprès des acheteurs. Ainsi, parmi l'ensemble des sites recensés, 26 abordent la question de la légalité de leurs produits et tentent de rassurer les acheteurs quant au caractère légitime de ceux-ci. Cette stratégie peut ainsi contribuer à faciliter la vente auprès d'une clientèle mal informée au niveau de la législation actuelle. Elle peut également agir à titre de protection pour le vendeur ayant affiché ces informations, car elles mentionnent généralement que, bien que les documents en eux-mêmes soient supposément légaux, leur utilisation dans le but de dissimuler ou de mentir

par rapport à son identité est illégale. À l'opposé de ces sites, certains jouent au contraire sur l'aspect de l'illégalité, en contrebalançant avec une certaine idéologie. Un des sites, en particulier, tente de justifier et de rationaliser la vente de produits illégaux par une approche altruiste. Deux autres sites s'opposent également ouvertement aux instances gouvernementales en les blâmant pour leur invasion de la vie privée et l'inefficacité de leur bureaucratie. Ce type de stratégie peut être associé aux techniques de neutralisation mentionnées précédemment dans la recension de la littérature. La technique consistant à condamner ceux qui condamnent semble prépondérante dans cette situation. Également, les sites interpellant tout particulièrement les personnes mineures et refusant même de vendre des documents aux individus de 18 ans et plus peuvent être perçus comme faisant appel à la loyauté des acheteurs envers un groupe précis, soit les jeunes, plutôt qu'envers les normes légales de la société. Bien qu'il soit impossible, sans contact avec les vendeurs ou les acheteurs, de déterminer les mécanismes propres aux décisions prises en regard des faux documents d'identité, ces quelques éléments peuvent fournir des parallèles intéressants avec la théorie développée par Sykes et Matza (1957).

En ce qui concerne les produits offerts, les résultats présentés précédemment illustrent la grande variété de documents accessibles. En effet, tant au niveau des prix que des pays ou des types de pièces, les acheteurs potentiels se retrouvent devant une multitude d'alternatives. Cette importante variété peut être expliquée par la volonté des vendeurs d'attirer le plus large bassin de clients possible. Toutefois, dans le cadre de ce travail, cette abondance de choix rend difficile l'identification d'un profil d'acheteur précis. Comme les données reliées au nombre de pièces vendues pour chaque type sont inconnues, il est impossible de déterminer réellement les pays les plus populaires ou encore le prix moyen de l'ensemble des pièces vendues.

Cependant, il est possible d'observer des tendances au niveau de l'offre. Au sein de l'ensemble de produits offerts, il a été constaté que les permis de conduire représentent la catégorie de pièces d'identité la plus offerte sur les différents sites. De plus, les États-Unis constituent le pays le plus souvent offert sur les sites vendant des permis de conduire. Une explication possible à ce phénomène se situe au niveau de l'âge auquel les jeunes Américains ont le droit de se procurer de l'alcool. L'âge légal se situant à 21 ans, il s'agit d'un des pays où

la limite est la plus sévère (International Alliance for Responsible Drinking, 2015). Il serait donc possible que les mineurs cherchent à se procurer des pièces d'identité afin de déjouer la loi sur la consommation d'alcool. Les États-Unis n'accordant pas de cartes d'identité en soi, le permis de conduire est un document fréquemment utilisé pour prouver son âge. De plus, neuf des sites recensés mettent l'accent sur l'achat d'alcool et l'entrée des bars dans leur stratégie de vente, suggérant ainsi une demande pour ce type de produits. Cette hypothèse concorde avec ce qui peut être retrouvé dans la littérature. En effet, Martinez et Sher (2010), ainsi que Nguyen et al. (2011) démontrent la popularité des faux documents d'identité auprès des universitaires américains et leur utilisation dans le cadre de consommation illégale d'alcool. Ce phénomène pourrait donc expliquer en partie la popularité des permis de conduire sur les sites recensés. Cette tendance serait également concordante avec l'hypothèse de départ selon laquelle les documents offerts ne seraient probablement pas destinés à des fins criminelles telles que des actes de terrorisme ou des tentatives d'immigration illégale, mais plutôt à des individus mineurs souhaitant sortir dans les bars et consommer de l'alcool.

Toutefois, comme mentionné dans la section portant sur la méthodologie employée, un biais pourrait avoir été créé par le choix des mots-clés employés. Le terme "driving license" ayant été utilisé comme mot-clé lors de la recherche de sites vendant de faux documents, il est possible que la prédominance de ce type de pièce dans les résultats en soit une conséquence. Cependant, l'étude de Steinmann et al. (2013) indique également que les pièces les plus fréquemment retrouvées au sein de 526 documents saisis par les services de police vaudois et neuchâtelois étaient les permis de conduire (33,3% des cas). Ce phénomène est également soulevé par Naudin (2005) qui suggère que la fraude documentaire la plus fréquente en Amérique du Nord porte sur les permis de conduire. Finalement, Lollivier et Soulez (2013) soulignent que la falsification de permis de conduire est un type de fraude apprécié par les contrevenants en raison de la vulnérabilité de ce type de document. De plus, bien que le pourcentage de fraude associée au permis de conduire soit inférieur à ceux associés à d'autres types de documents tels les passeports ou les cartes d'identité, il s'agit de la catégorie ayant subi la plus grande augmentation entre 2011 et 2012 (+65,6%). Ainsi, malgré le biais possiblement engendré par le choix des mots-clés employés dans cette recherche, il semble que la prévalence des permis de conduire soit un phénomène observé au sein d'autres études également.

La deuxième catégorie de documents la plus fréquemment offerte au sein des sites recensés est celle des cartes étudiantes, à égalité avec celle des cartes d'identité. La popularité des cartes étudiantes pourrait être partiellement expliquée par des motifs similaires à ceux évoqués pour les permis de conduire. Les cartes étudiantes en elles-mêmes n'accordent que peu de droits ou d'avantages au niveau étatique ou institutionnel. Par contre, elles ne comportent que peu d'éléments de sécurité, peuvent servir de preuve d'âge dans le but d'acheter de l'alcool ou suggérer un statut d'étudiant, qui octroie parfois des rabais sur certains biens ou services. L'offre relativement importante de cartes d'identité sur les sites recensés peut, au premier abord, sembler surprenante due au fait que les États nord-américains soient dépourvus de ce type de pièce. Toutefois, il est important de préciser qu'il s'agit d'une des seules catégories de documents, avec les passeports et les visas, où l'Europe est le continent le plus souvent proposé.

Les catégories suivantes de documents d'identité les plus proposés par les sites sont les cartes d'identité, les documents de séjour et d'état civil ainsi que les visas ou les passeports. Ces documents procurent un plus large éventail de droits à ceux qui les possèdent. Par exemple, un passeport permet à son propriétaire de voyager d'un État à un autre de façon légale. Un visa ou un permis de séjour permet de demeurer dans un pays de façon légale. Ces avantages peuvent justifier une offre plus importante. Ils peuvent également justifier un prix de vente plus élevé. Non seulement par les droits qu'ils accordent à leur propriétaire, mais, également, car il peut s'agir de documents d'une plus grande complexité, comportant davantage d'éléments de sécurité à reproduire pour un faussaire. Ainsi, le prix moyen de vente d'un passeport ou d'un visa est environ dix fois plus élevé que celui demandé pour la catégorie des cartes étudiantes, mentionnées ci-dessus. Plusieurs aspects liés aux faux documents d'identité peuvent donc possiblement justifier les variations au niveau de prix : les avantages et les droits qu'ils procurent à leur propriétaire, mais aussi le niveau de complexité que leur fabrication engendre pour le faussaire. De plus, les documents risquant d'être utilisés dans des contextes où ils seront observés par des agents de contrôle formés à cet effet, comme un poste douanier ou une institution gouvernementale, se doivent de reproduire fidèlement les éléments de sécurité retrouvés sur la pièce. Ainsi, un passeport ou un certificat de naissance nécessitent un degré de fidélité plus important qu'une carte étudiante ou que certains documents d'attestation professionnelle. Cet aspect pourrait également justifier les différences au niveau des prix.

Finalement, au sein même des catégories de types de documents, le pays inscrit sur la pièce peut faire une différence et ainsi avoir un impact sur son prix ou sa popularité. Par exemple, Steinmann et al. (2013), dans leur étude, suggèrent une surreprésentation des pays de l'Europe de l'Ouest parmi les 526 documents saisis en raison de l'attrait présenté par la possession d'un document produit par un pays appartenant à l'Union européenne ou à l'espace Schengen. En effet, les ressortissants de ces États peuvent circuler au sein de l'Europe avec davantage de facilité que les individus possédant des documents provenant d'autres pays. Rudner (2008) affirme également que les passeports associés aux pays de l'Europe de l'Ouest, à ceux faisant partie du Commonwealth et aux États-Unis représentent plus d'attrait pour les terroristes, car il s'agit de documents familiers pour les autorités frontalières et que leur possession assure à leurs propriétaires une entrée sans nécessité de visas particuliers dans un grand nombre d'États. Les résultats obtenus dans le cadre de la recherche actuelle semblent suivre cette tendance. En effet, dans toutes les catégories de documents, le pays le plus offert est l'Australie, le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni ou un autre État européen. De plus, sur certains sites, comme [www.buypassportsfake.cc](http://www.buypassportsfake.cc), il est possible de constater que le coût de documents associés aux États-Unis ou à l'Australie, par exemple, est plus élevé que pour d'autres pays, comme le Brésil.

En ce qui concerne le type de falsification, l'offre sur les sites recensés semble se composer presque exclusivement de documents contrefaits. Toutefois, cette interprétation ne peut être vérifiée sans une observation directe des pièces en elles-mêmes. S'il s'agit effectivement de contrefaçons, ces résultats diffèrent de ceux obtenus par Steinmann et al. (2013) qui avaient recensé 39,5% de documents falsifiés parmi les documents saisis. Au sein de notre étude, la seule exception claire aux documents contrefaits est le site [superiorfakedegrees.com](http://superiorfakedegrees.com) qui affirme être en mesure de fournir de vrais diplômes falsifiés. Les deux sites offrant des documents gratuits en échange de pièces authentiques pourraient également s'en servir dans le but de produire des documents falsifiés. Les différences au niveau des résultats obtenus dans ce travail et ceux de Steinmann et al. pourraient également être dues au contexte de collecte de données. En effet, l'étude de Steinmann et al. ayant été effectuée à l'aide de documents d'identité saisis par la police alors qu'ils étaient utilisés par leur propriétaire

suggère un niveau de qualité jugé suffisant par ces derniers. Les documents d'identité concernés par la recherche actuelle n'atteignent possiblement pas ce seuil de qualité. Il est donc possible que certains types de falsification soient surreprésentés dans l'un ou l'autre des cas.

Cette prépondérance des documents contrefaits par rapport aux autres catégories pourrait également être expliquée par la disponibilité limitée des documents volés vierges, puis attribués de manière illégale. Alors qu'un faussaire ayant mis au point une technique pour reproduire un document pourra théoriquement en fabriquer un nombre illimité, les volés vierges nécessitent une répétition constante des actes illégaux ayant permis de s'en procurer. Ils pourraient également posséder une plus grande valeur en raison de leur détection plus difficile par les agences de contrôle (Salter, 2004). L'offre limitée des volés vierges et la possibilité de leur valeur supérieure pourraient pousser les faussaires à les vendre ou à les échanger selon un système plus traditionnel basé sur les relations et les contacts entre les individus. Il est également possible que ce type de faux documents se retrouve davantage sur le Web profond, plus difficile d'accès et plus anonyme.

Suite aux analyses portant sur la visibilité des sites et leur offre en termes de documents, des résultats ont pu être rassemblés par rapport aux méthodes de commande et de paiement employées par ces derniers. En ce qui concerne les méthodes de commande, l'ensemble des sites, à l'exception de sept, fonctionne avec un processus s'effectuant en ligne, tels un formulaire à remplir, l'envoi d'un courriel ou la création d'un compte. Parmi les sept sites restants, trois ont des méthodes de commande qui n'ont pas ou être déterminées. Les quatre autres sites demandent à l'acheteur de remplir un formulaire imprimé, puis de le poster. Cette méthode peut sembler peu efficace, mais elle a comme conséquence d'engendrer moins de traces informatiques portant sur l'acheteur. Il s'agit donc d'un exemple du phénomène évoqué par Martin (2014), qui mentionne ces nouvelles méthodes de fonctionner propres à certains marchés illicites en ligne qui combinent des procédés propres à la fois au cybercrime et au crime traditionnel.

Il en est de même en ce qui a trait aux méthodes de paiement. En effet, neuf sites proposent à leurs clients de payer leur achat en argent comptant, sept en chèque de voyage, traite bancaire ou mandat postal et trois à l'aide d'un chèque. Une fois de plus, ces méthodes de paiement ont le désavantage d'être moins efficaces en termes de temps et les risques que le paiement ne se rende pas sont augmentés. De plus, dans le cas des mandats postaux ou de l'argent comptant, l'acheteur n'a aucun moyen de savoir si le paiement est bien arrivé ou non au vendeur, augmentant les risques de fraude. Le paiement en argent comptant comporte l'avantage de diminuer les traces liées à la transaction. Toutefois, ces méthodes, plus associées au crime traditionnel, sont largement moins présentes que le paiement par monnaie numérique, principalement par Bitcoin. Ce type de paiement présente l'avantage d'être rapide et comporte un degré d'anonymat plus élevé que les transactions telles que celles effectuées par MoneyGram ou Western Union. L'utilisation de monnaie numérique concorde avec les méthodes de paiement utilisées sur les marchés tels que Silk Road (Christin, 2013). L'exigence des différents sites quant au paiement qui doit précéder l'envoi des documents renvoie également aux observations effectuées par Aldridge et Decary-Hetu (2013) relativement à la vente de drogue par l'entremise de Silk Road. Selon ces auteurs, les risques de non-paiement de la marchandise par l'acheteur se trouvaient diminués lorsque la transaction s'effectuait en ligne et non en face-à-face. Cette proposition semble également s'appliquer à la vente de faux documents d'identité, car l'exigence d'un paiement à l'avance peut être plus délicate lors d'une rencontre physique entre individus.

Ensuite, si le site sur lequel la commande et le paiement ont été effectués n'a pas comme seul objectif la fraude et qu'il envoie effectivement le ou les documents achetés, il doit les faire parvenir par la poste à l'acheteur. Comme mentionné dans la section «Résultats», seulement six sites ont mis en place des restrictions de nature géographique pour la livraison de leurs produits. Il est possible que ces restrictions existent afin d'éviter les difficultés en ce qui a trait au contrôle frontalier des colis ou des lettres, malgré le caractère discret des faux documents envoyés par la poste. Selon Christin (2013), la majorité des vendeurs sur Silk Road, marché offrant majoritairement des substances illicites, acceptent la livraison de leur produit à l'international. Selon Christin, cette constatation, bien que surprenante, peut être expliquée par le fait que, les

acheteurs ayant payé d'avance le produit, le vendeur ne se soucie pas du succès de la livraison et donc, du contrôle qui pourrait être effectué aux douanes. De plus, les quantités étant généralement minimales et les colis étant emballés de façon discrète, les risques de saisie sont minimisés. Il n'est donc pas étonnant que peu de sites proposant de faux documents d'identité instaurent des restrictions en lien avec la livraison à l'étranger, en regard de la discrétion de ces objets en comparaison avec des substances illicites.

En ce qui concerne les garanties et les services post-livraison offerts par les sites, il est pertinent de se questionner sur la valeur de ces engagements. Les acheteurs, en cas de fraude, de non-livraison du produit ou de non-satisfaction, disposent de recours pratiquement nuls, comme mentionné par Martin (2014) à propos des marchés illicites en ligne. Ainsi, que le site fasse parvenir ou non le produit promis, l'acheteur, en cas de tromperie, sera impuissant face au vendeur.

Dans un autre ordre d'idées, les informations techniques récoltées ont permis de tracer un portrait vague et incomplet des entités derrière les sites de faux documents dont il a été question dans l'ensemble de cette recherche. En premier lieu, une comparaison des divers FAI avec lesquels font affaire les vendeurs a relevé que ces derniers sont très majoritairement situés aux États-Unis. Ces résultats concordent avec ceux trouvés par Moura, Sadre et Pras (2014) au sujet de cas d'hameçonnage, indiquant ainsi que les propriétaires des sites choisissent de faire affaire avec des FAI situés dans un pays développé et qu'ils sauront être fiables. Des résultats semblables ont également été décelés par Fortin et Corriveau (2005) : les individus impliqués dans des cas de pornographie juvénile avaient également tendance à choisir des compagnies situées aux États-Unis en raison de la fiabilité et du moindre coût des services.

En ce qui a trait aux vendeurs en eux-mêmes, les noms des contacts technique associés aux sites ont été relevés afin de tenter d'en apprendre davantage sur ces individus. Peu d'informations ont pu être révélées par ces analyses, car, malgré les mentions de légalité affichées sur les sites, la plupart des propriétaires semblent utiliser des compagnies

d'anonymisation ou des noms factices. Également, une analyse géographique des sites offrant ces informations et mettant en lien le pays associé à l'adresse IP, celui associé au contact technique et les coordonnées indiquées sur le site a été réalisée. Dans l'ensemble, ces comparaisons n'offrent aucune certitude en lien avec la situation géographique réelle des individus possédant les sites de faux documents.

Lorsqu'il est question des liens pouvant exister dans l'ensemble des sites, il a été possible de supposer des liens entre 11 des 50 sites recensés en les rassemblant en groupes de six, trois et deux sites. Ces résultats vont ainsi dans le sens de la croyance selon laquelle la criminalité liée aux marchés illicites en ligne et aux faux documents d'identité ne doit pas être traitée comme plusieurs cas isolés. Cependant, ces résultats sont tout de même inférieurs à ceux de l'étude sur les sites vendant du GBL effectuée en 2012 par Giannasi et al. (2012) dans laquelle 45% des 39 sites semblaient présenter des liens entre eux. Ils sont également inférieurs à ceux détectés par l'analyse forensique réalisée par Baechler et al. (2011) au sein de laquelle des liens avaient pu être discernés entre 30 à 60% de l'échantillon de documents d'identité saisis en Suisse, selon le type de document. Le fait que moins de liens aient été relevés au sein de la recherche actuelle peut être dû à la superficialité des analyses techniques effectuées. De plus, une analyse forensique des documents retrouvés sur ces sites pourrait possiblement contribuer à déterminer davantage de liens entre les différentes pages.

Pour terminer, plusieurs signes semblent indiquer que les individus derrière certains des sites analysés dans le cadre de cette recherche aient pour seul objectif de commettre de la fraude envers les acheteurs, sans réellement assurer la production et la livraison des documents promis. Par exemple, les pièces d'identité ne comportant aucun lien avec des documents existants, tels les cartes d'identité canadiennes ou américaines et les passeports indiquant des États comme le Honduras britannique ou le Maroc espagnol ne peuvent avoir été inspirées de documents authentiques. Par conséquent, il est possible d'en déduire que l'individu derrière le site n'est pas un faussaire. Également, les sites dont la présentation est la plus négligée ou n'affichant pas de photos nettes des produits semblent investir si peu d'effort sur leur page qu'il est possible de se

demander s'il existe réellement un produit à vendre. Ainsi, ce type de sites, bien que possiblement responsable de fraude, pourrait toutefois ne pas réellement contrevenir à la loi canadienne sur les documents d'identité s'ils n'en produisent et n'en vendent pas. Il est également envisageable qu'ils fassent bien parvenir un document à l'acheteur, mais de qualité si médiocre qu'il soit inutilisable dans un quelconque contexte. Par conséquent, bien qu'au premier abord il semble réellement simple de se procurer de faux documents d'identité de prix et de qualité variables en ligne, il serait intéressant, dans le cadre d'études futures, d'être en mesure d'effectuer des commandes sur plusieurs sites afin de déterminer si l'offre présentée sur le Web visible est une réelle menace pour la sécurité des États ou de leurs citoyens ou si cette menace se trouve ailleurs, toujours au niveau d'une criminalité plus traditionnelle ou encore sur une partie plus cachée d'Internet.

## **6. Partie intégrative : L'apport de la criminologie et des sciences forensiques**

L'École de criminologie de l'Université de Montréal et l'École des sciences criminelles de Lausanne ont mis sur pied, en 2013, une nouvelle maîtrise visant l'intégration entre la criminologie et les sciences forensiques. L'un des objectifs du programme est d'illustrer le potentiel des deux domaines à travailler conjointement à la prévention et à la résolution de problèmes criminels. Dans cet ordre d'idées, le travail actuel s'est appliqué à exploiter les ressources propres aux deux sciences afin de mieux comprendre le phénomène de la vente par Internet de faux documents d'identité.

D'une part, la criminologie, afin de mieux comprendre le phénomène criminel et ses tendances, utilise plusieurs sources et approches : les données et statistiques officielles des services policiers et des tribunaux ou encore les témoignages offerts par les victimes ou les contrevenants, pour n'en nommer que quelques-unes (Ouimet, 2009). Toutefois, outre ces sources de données traditionnelles, une utilisation accrue des traces matérielles pourrait contribuer à fournir un éventail d'informations plus large et comportant davantage de précision. D'autre part, l'exploitation de la trace par les sciences forensiques se trouve souvent à occuper une place centrale dans le cadre du procès pénal, sans être exploitée aussi pleinement qu'elle le pourrait dans un contexte propre au cycle du renseignement (Ribaux et Margot, 2007).

C'est pourquoi ce travail tente, grâce à l'utilisation de traces numériques, de mieux comprendre un phénomène abordé selon un angle criminologique, soit le trafic illégal de documents d'identité par Internet. D'une part, le questionnement posé en lien avec l'avènement d'une nouvelle forme de marché de produits illicites est de nature criminologique, de même que les aspects théoriques qui sous-tendent l'analyse des résultats. D'autre part, l'exploitation de la trace a permis d'observer certaines tendances chez les individus responsables de la vente des documents illicites, notamment grâce aux informations sur les adresses IP. De plus, dans le

futur, la perspective d'utiliser de façon complémentaire une analyse criminologique contextuelle portant sur les sites Internet vendant de faux documents d'identité et une analyse matérielle de documents achetés sur ces sites permettrait d'apporter une somme considérable d'informations complémentaires sur un même phénomène. Ces informations pourraient contribuer à l'établissement de liens et de tendances et ainsi, ultimement, favoriser une meilleure prévention de la problématique.

## Conclusion

Les marchés en ligne offrant des produits illicites sont en pleine période d'effervescence et les chercheurs commencent tout juste à en découvrir les multiples aspects, tant au niveau de l'offre qu'au niveau de leur fonctionnement. Également, la problématique associée aux faux documents d'identité, bien que ne représentant pas un phénomène nouveau, continue de préoccuper les agences de contrôle et représente une menace constante pour la sécurité des États. Malgré tout, le phénomène de la vente de ces faux documents via les marchés illicites retrouvés en ligne demeure très peu connu et peu d'intérêt a été manifesté au niveau de la prévention de cette forme de criminalité par les autorités gouvernementales. La recherche actuelle s'est donc penchée sur cette problématique afin de contribuer à développer une réflexion sur l'offre de faux documents d'identité en ligne et sur les vendeurs opérant derrière les sites en proposant.

À la lumière des résultats obtenus, il a été constaté que le marché des faux documents d'identité sur Internet semble être aisément accessible sur le Web visible et que l'offre qu'on y trouve est vaste, tant au niveau des types et des pays d'origine indiqués sur les documents qu'au niveau des prix. Les permis de conduire représentent la catégorie de documents la plus proposée et la vaste majorité des sites offrent la possibilité de livrer les documents commandés partout dans le monde. Une analyse technique de l'infrastructure des sites a permis de remarquer une préférence pour les FAI situés aux États-Unis et une volonté des vendeurs de demeurer anonymes. Finalement, des liens ont pu être établis entre presque un quart des sites, allant ainsi dans le sens de la croyance selon laquelle la criminalité liée aux marchés illicites en ligne et aux faux documents d'identité ne doit pas être traitée comme plusieurs cas isolés, mais comme un ensemble.

Cette recherche présente néanmoins des limites, notamment au niveau de l'exhaustivité des sources d'informations. À ce sujet, il serait intéressant, dans le futur, d'étendre la recherche à d'autres médias, comme les réseaux sociaux, les forums, les vidéos ou le Web profond afin d'établir une comparaison de l'offre. Également, le fait de commander des pièces de ces sites

apporterait une perspective intéressante sur le sujet, notamment en permettant de déterminer quels sites livrent effectivement les documents promis et la qualité de ceux-ci. Une analyse forensique de ces pièces contribuerait certainement à élargir grandement les connaissances sur la vente de faux documents d'identité en ligne, notamment en révélant des informations précieuses sur les faussaires et les liens existant entre les documents qu'ils produisent.

## Bibliographie

Aldridge, J., et Decary-Hetu, D. (2014). Not an 'eBay for Drugs': The Cryptomarket 'Silk Road' as a Paradigm Shifting Criminal Innovation.

Baechler, S., Fivaz, E., Ribaux, O. et Margot, P. (2011). Le profilage forensique des fausses pièces d'identité : une méthode de renseignement prometteuse pour lutter contre la fraude documentaire. *Revue internationale de criminologie et de police technique scientifique*, 64(4), 467-480.

Bertrand, R., Gomez-Krämer, P., Terrades, O.R., Franco, P. et Ogier, J.-M. (2013, août). *A System Based On Intrinsic Features for Fraudulent Document Detection*. Communication présentée à la 12<sup>th</sup> International Conference on Document Analysis and Recognition, Washington DC, États-Unis.

Bohm, N. et Mason, S. (2010). Identity and its verification. *Computer Law & Security Review*, 26(1), 43-51.

Bureau du vérificateur général du Canada. (2000). *Rapport du vérificateur général du Canada*. Repéré à [http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl\\_oag\\_200004\\_f\\_1136.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_200004_f_1136.html).

Caulkins, J.P. et Reuter, P. (1998). What Price Data Tell Us About Drug Markets. *Journal of Drug Issues*, 28(3), 593-612.

Christin, N. (2013, mai). *Traveling the Silk Road : A Measurement Analysis of a Large Anonymous Online Marketplace*. Communication présentée à la 22nd International Conference on World Wide Web, Rio de Janeiro, Brésil.

Citoyenneté et Immigration Canada. (2003). *Le volet économique du programme canadien d'immigration. Rapport de la vérificatrice générale du Canada*. Repéré à <http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/20030503cf.pdf>.

Cook, J. (2014, 6 novembre). Reddit and Instagram Have a Thriving Marketplace for Fake IDs. *Business Insider*. Repéré à <http://www.businessinsider.com/reddit-and-instagram-have-a-marketplace-for-fake-ids-2014-10>.

Copes, H., Vieraitis, L., et Jochum, J. M. (2007). Bridging the gap between research and practice: How neutralization theory can inform Reid interrogations of identity thieves. *Journal of Criminal Justice Education*, 18(3), 444-459.

Dupont, B. (2013). La régulation du cybercrime comme alternative à la judiciarisation : le cas des botnets. *Criminologie*, 47(2), 179-201.

Elyan, J. (2014, 10 novembre). 410 sites Tor illégaux fermés en Europe et aux États-Unis. *Le Monde Informatique*. Repéré à <http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-410-sites-tor-illegaux-fermes-en-europe-et-aux-etats-unis-59231.html>.

Eudes, Y. (2014, 23 octobre). Drogues, armes : les sites de vente illégaux se professionnalisent. *Le Monde.fr*. Repéré à [http://www.lemonde.fr/pixels/article/2014/09/23/drogues-armes-les-sites-de-vente-illegaux-se-professionnalisent\\_4492592\\_4408996.html](http://www.lemonde.fr/pixels/article/2014/09/23/drogues-armes-les-sites-de-vente-illegaux-se-professionnalisent_4492592_4408996.html).

Faux papiers et faux mariages. (2010, 15 juin). *TVA Nouvelles*. Repéré à <http://www.tvanouvelles.ca/2010/06/15/faux-papiers-et-faux-mariages>.

Federal Agents Arrest Alleged Operator of Silk Road 2.0. [Billet de blogue]. Repéré à <http://silkroaddrugs.org/federal-agents-arrest-alleged-operator-of-silk-road-2-0/>.

Filipkowski, W. (2004). *Internet as an Illegal Market Place*. Communication présentée au 6th Cross-Border Crime Colloquium, Berlin, Allemagne.

Fortin, F. et Corriveau, P. (2005, mai). Communication présentée au Colloque de la Société de Criminologie, Montréal, Canada.

Frambach, R.T., Roest, H.C.A et Krishnan, T.V. (2007). The impact of consumer Internet experience on channel preference and usage intentions across the different stages of the buying process. *Journal of Interactive Marketing*, 21(2), 26-41.

Frontex. (2010). *General Report 2010*. Repéré à [http://frontex.europa.eu/assets/About\\_Frontex/Governance\\_documents/Annual\\_report/2010/frontex\\_general\\_report\\_2010.pdf](http://frontex.europa.eu/assets/About_Frontex/Governance_documents/Annual_report/2010/frontex_general_report_2010.pdf).

Furnell, S. M. (2010). Online identity: Giving it all away?. *Information Security Technical Report*, 15(2), 42-46.

Giannasi, P., Pazos, D., Esseiva, P. et Rossy, Q. (2012). Détection et analyse des sites de vente de GBL sur Internet: perspectives en matière de renseignement criminel. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 468-479.

Global Drug Survey. (2015). The Global Drug Survey 2015 findings. Repéré à <http://www.globaldrugsurvey.com/the-global-drug-survey-2015-findings/>.

Gouvernement du Canada. (2015). *Loi modifiant le Code criminel (vol d'identité et infractions connexes)*. Repéré à [http://www.lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2009\\_28/page-1.html?pedisable=true](http://www.lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2009_28/page-1.html?pedisable=true).

Groupe de travail binational sur les fraudes transfrontalières par marketing de masse. (2010). *Le crime contre l'identité : Évaluation de la menace – Rapport pour l'Attorney General des États-Unis et le ministre de la Sécurité publique du Canada*. Repéré à <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/archive-dntt-rltd-crm-2010/archive-dntt-rltd-crm-2010-fra.pdf>.

Gulli, A. et Signorini, A. (2005). *The Indexable Web is More than 11.5 Billion Pages*. Communication présentée à la 14th international conference on World Wide Web, Chiba, Japon.

He, B., Patel, M., Zhang, Z. et Chen-Chuan Chuang, K. (2007). Accessing the Deep Web. *Communcations of the ACM*, 50(5). 95-101.

Hewitt, S. (2008). 'Strangely Easy to Obtain' : Canadian Passport Security 1933-73. *Intelligence and National Security*, 23(3). 381-405.

International Alliance for Responsible Drinking. (2015). Minimum Legal Age Limits. Repéré à <http://www.iard.org/policy-tables/minimum-legal-age-limits/>.

Jaquet-Chiffelle, D-O., Benoist, E., Haenni, R., Wenger, F. et Zwingelberg, H. (2009). Virtual Persons and Identities. Dans K. Rannenber, D. Royer et A. Deuker, *The Future of Identity in the Information Society: Challenges and Opportunities* (pp. 75-122). Francfort : Springer.

Jones, A., et Martin, T. (2010). Digital forensics and the issues of identity. *Information security technical report*, 15(2), 67-71.

Kelly, J. (2013, 8 avril). Why fake ID is an American rite of passage. *BBC News Magazine*. Repéré à <http://www.bbc.com/news/magazine-21976718>.

«Laboratoire de fabrication de faux documents» démantelé. (2014, 11 avril). *TVA Nouvelles*. Repéré à <http://www.tvanouvelles.ca/2014/04/11/laboratoire-de-fabrication-de-faux-documents-demantele>.

La GRC met au jour un réseau de fraudes de passeports. (2014, 15 mai). *Ici Radio-Canada.ca*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/regions/ottawa/2014/05/15/002-gatineau-fraude-passeport-canada-suspect-gatineau.shtml>.

Lavorgna, A. (2014). The online trade in counterfeit pharmaceuticals : New criminal opportunities, trends and challenges. *European Journal of Criminology*. 1-16.

Lollivier, S. et Soullez, C. (2013). *La criminalité en France. Rapport de l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales*. Repéré sur le site de l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice : [https://www.inhesj.fr/sites/default/files/fichiers\\_site/ondrp/rapports\\_annuels/ondrp\\_rapport\\_2013.pdf](https://www.inhesj.fr/sites/default/files/fichiers_site/ondrp/rapports_annuels/ondrp_rapport_2013.pdf).

Lowe, P. (2006). Counterfeiting : links to organised crime and terrorist funding. *Journal of Financial Crime*, 13(2). 255-257.

Martin, J. (2014). Lost on The Silk Road : Online drug distribution and the 'cryptomarket'. *Criminology & Criminal Justice*, 14(3). 351-367.

Martinez, J.A. et Sher, K.J. (2010). Methods of "fake id" obtainment and use in underage college students. *Addictive Behaviors*, 35. 738-740.

Miller, B. (1994). Vital signs of identity. *Spectrum, IEEE*, 31(2), 22-30.

Mortensen, R. W. (2009). Illegal, but Not Undocumented. *Backgrounder*. Repéré à : <http://cis.org/sites/cis.org/files/articles/2009/back809.pdf>.

Moura, G.C., Sadre, R. et Pras, A. (2014, Mai). *Taking on Internet bad neighbourhoods*. Communication présentée à la 2014 IEEE Network Operations and Management Symposium, Cracovie, Pologne.

Naudin, C. (2005). *Alias – Du terrorisme international aux fraudes massives, le nouvel empire des crimes d'identité*. Paris, France : Éditions de La Table Ronde.

Naylor, R. T. (2003). Towards a General Theory of Profit- Driven Crimes. *British Journal of Criminology*, 43(1), 81-101.

Nguyen, N., Walters, S.T., Rinker, D.V., Wyatt, T.M. et DeJong, W. (2011). *Addictive Behaviors*, 36. 759-761.

Ombelli, D., et Knopjes, F. (Eds.). (2008). *Documents, the Developer's Toolkit*. IOM, International Organization for Migration.

Orizio, G., Rubinelli, S., Schulz, P.J., Domenighini, S., Bressanelli, M., Caimi, L. et Gelatti, U. (2010). " Save 30% if you buy today " . Online pharmacies and the enhancement of peripheral thinking in consumers. *Pharmacoepidemiology and Drug Safety*, 19. 970-976.

Ouimet, M. (2009). *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance*. Québec, Canada : Les Presses de l'Université Laval.

Pape, R.A. (2014). *Identity Fraud and Terrorism : The Threat of Stolen Passports*. The Chicago Project on Security and Terrorism. Repéré à [http://d3qi0qp55mx5f5.cloudfront.net/cpost/i/docs/Identify\\_Fraud\\_and\\_Terrorism\\_-\\_The\\_Threat\\_of\\_Stolen\\_Passports.pdf](http://d3qi0qp55mx5f5.cloudfront.net/cpost/i/docs/Identify_Fraud_and_Terrorism_-_The_Threat_of_Stolen_Passports.pdf).

Pratt, T.C., Holtfreter, K. et Reisig, M.D. (2010). Routine Online Activity and Internet Fraud Targeting : Extending the Generality of Routine Activity Theory. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 47(3). 267-296.

Ribaux, O. et Margot, P. (2007). La trace matérielle, vecteur d'information au service du renseignement. Dans Cusson, M., Dupont, B. et Lemieux, F., *Traité de sécurité intérieure* (pp. 300-321). Montréal : Hurtubise.

Rudner, M. (2008). Misuse of Passports : Identity Fraud, the Propensity to Travel, and International Terrorism. *Studies in Conflict & Terrorism*, 31(2), 95-110.

Salt, J., et Stein, J. (1997). Migration as a business: the case of trafficking. *International migration*, 35(4), 467-494.

Salter, M.B. (2004). Passports, Mobility, and Security : How smart can the border be?. *International Studies Perspectives*, 5(1). 71-91.

Smyth, S.M. et Carleton, R. (2011). *Measuring the Extent of Cyber-Fraud : A Discussion Paper on Potential Methods and Data Sources*. Repéré sur le site de Sécurité publique Canada : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2011/sp-ps/PS14-4-2011-eng.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/sp-ps/PS14-4-2011-eng.pdf).

Soudijn, M. R., et Kleemans, E. R. (2009). Chinese organized crime and situational context: comparing human smuggling and synthetic drugs trafficking. *Crime, law and social change*, 52(5), 457-474.

Statistique Canada. (2014). *Historique de la Statistique de l'état civil*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/fra/sante/vital/2012001/hvs>.

Steinmann, S., Baechler, S. Fivaz, E., Villettaz, P. et Aebi, M.F. (2013). L'usage de faux documents d'identité : situations récurrentes, profils des auteurs et jugements pénaux. *Revue internationale de criminologie et de police technique scientifique*, 66(3), 295-320.

Sykes, G. M., et Matza, D. (1957). Techniques of neutralization: A theory of delinquency. *American sociological review*, 22(6), 664-670.

Van der Heijden, I., Pletneva, N. et Boyer, C. (2013). How to protect consumers from against the risks posed by the online pharmacy market. *Swiss Medical Informatics*, 29.

Van Hout, M.C. et Bingham, T. (2014). Responsible vendors, intelligent consumers : Silk Road, the online revolution in drug trading. *International Journal of Drug Policy*, 25(2), 183-189.

Vasta, E. (2011). Immigrants and the paper market : borrowing, renting and buying identities. *Ethnic and Racial Studies*, 34(2). 187-206.

